

ALGÉRIE QATAR

Une coopération stratégique en plein essor

Depuis plusieurs années, l'Algérie et le Qatar ont mis en place un cadre de coopération bilatérale stratégique, fondé sur une vision commune de développement et de prospérité pour leurs peuples respectifs. Ce partenariat fructueux se reflète dans les projets communs, notamment dans les secteurs de l'énergie, de la construction, des infrastructures et du tourisme. P 3



TEXTILE POUR ENFANTS

Des sociétés turques en mission d'affaires en Algérie

Le partenariat économique algéro-turc se renforce une fois de plus, avec une initiative d'envergure dans le secteur du textile et de l'habillement pour enfants. Plus de 90 entreprises turques ont entamé une visite en Algérie dans le cadre du Forum algéro-turc de l'investissement et du commerce dans ce secteur.

P 2

LUTTE CONTRE LA DROGUE,
INVESTISSEMENT PRIVÉ
DANS LA SANTÉ,
RÉCUPÉRATION DU FONCIER
AGRICOLE

Trois dossiers importants examinés par le gouvernement

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs points inscrits à l'ordre du jour. En prolongement de la séance du 22 octobre 2025, le gouvernement a poursuivi l'étude de deux projets de décrets exécutifs fixant, respectivement, les conditions et modalités de détection de la consommation de drogues et/ou de substances psychotropes dans les établissements éducatifs, scolaires et de formation, ainsi que les conditions et modalités de prévention de la consommation de ces substances lors du recrutement dans les secteurs public et privé, a indiqué un communiqué des Services du Premier ministre.

P 3

CONTRIBUTION (SUITE ET FIN)
LES VERTUS DE LA
PLANIFICATION

Un îlot de réponses au milieu d'un océan d'interrogations

La présente réflexion interroge à la fois sur l'utilité de disposer d'un outil 'encombrant' dénommé Plan en même temps que sur l'impasse dans laquelle peut se débattre une économie livrée aux seuls impératifs du seul marché. Cette idée, en apparence ancienne, est revisitée et remise à l'ordre du jour à la faveur d'enjeux apparus récemment.

Par Rachid MEKSEN
P 5

SALON INTERNATIONAL "CONSTANTIC"

**Des innovations
phares présentées
à la 3^e édition** P 2

APPO

**L'Algérien Farid Ghezali
élu nouveau secrétaire
général** P 3

EL BAYADH

**Le barrage de Brézina se
renforce par 7 millions de
mètres cubes d'eau** P 6

DIGITALISATION
La BDL adopte la
norme internationale
ISO 20022

La Banque de Développement Local -BDL poursuit avec détermination sa trajectoire de transformation digitale en réussissant la migration vers la norme mondiale ISO 20022, une étape majeure dans la modernisation de ses processus et de son système d'information, indique la banque dans un communiqué. Cette avancée traduit l'ambition de la Banque, ajoute la même source, de se hisser aux meilleurs standards internationaux en renforçant la qualité, la fiabilité et la fluidité de ses échanges financiers, tout en s'inscrivant dans une dynamique globale de digitalisation des opérations bancaires visant à offrir des services toujours plus performants, sécurisés et adaptés aux exigences d'un environnement financier en constante évolution. À travers cette transition stratégique, « la BDL confirme sa volonté d'incarner une banque moderne, connectée et tournée vers l'avenir, plaçant la technologie au service de la performance et de la confiance. Une nouvelle étape franchie avec succès, au service d'une même vision : accompagner durablement la transformation du paysage bancaire algérien».

TEXTILE POUR ENFANTS

Des sociétés turques en mission
d'affaires en Algérie

Le partenariat économique algéro-turc se renforce une fois de plus, avec une initiative d'envergure dans le secteur du textile et de l'habillement pour enfants. Plus de 90 entreprises turques ont entamé une visite en Algérie dans le cadre du Forum algéro-turc de l'investissement et du commerce dans ce secteur. L'événement, qui s'étale sur deux jours, est organisé par le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID) en collaboration avec la Chambre de commerce algéro-turque. Il vise à explorer les opportunités d'investissement, à développer des partenariats industriels et à favoriser le transfert de savoir-faire entre les deux pays.

Par Adem A.

Selon Maamar Djalel Serandi, président du Conseil d'affaires algéro-turc, cette rencontre illustre l'intérêt croissant des entreprises turques pour le marché algérien, qu'il qualifie de « porte d'entrée vers l'Afrique et le bassin méditerranéen », a-t-il déclaré à la presse. Cette dynamique s'inscrit dans une conjoncture économique favorable, notamment grâce aux nouvelles formes engagées par l'Algérie. La loi sur l'investissement n°18-22, promulguée le 24 juillet 2024, offre, selon M. Serandi, un environnement d'affaires attractif. Ce nouveau cadre juridique « réduit la bureaucratie, sécurise les capitaux étrangers et simplifie les

procédures d'accès au marché algérien ». L'Algérie accueille déjà près de 1 700 entreprises turques opérant dans différents secteurs, allant du bâtiment à l'agroalimentaire, en passant par les énergies renouvelables.

Dans le domaine précis du textile, 61 grandes entreprises turques étudient actuellement la possibilité de lancer des investissements directs ou des coentreprises algéro-turques. Ces projets sont perçus comme un moyen de relancer le tissu industriel national, de créer de l'emploi et de réhabiliter d'anciennes unités publiques à l'arrêt. «L'Algérie doit s'habiller de ce qu'elle produit », a souligné M. Serandi, insistant sur l'importance d'atteindre l'autosuffisance

nationale en matière d'habillement et de stimuler les exportations vers les marchés africains. Il évoque un double objectif : réduire les importations coûteuses et positionner le textile algérien sur les circuits régionaux grâce à la proximité logistique et à la complémentarité industrielle entre Alger et Ankara.

Pour M. Serandi, ces rencontres économiques « traduisent la confiance réciproque entre les deux pays ». Il a conclu en affirmant que cette tendance confirme l'émergence d'un partenariat durable et stratégique, au service d'un objectif commun : faire de l'Algérie un pôle régional du textile et un acteur clé de la production vestimentaire africaine.

SALON INTERNATIONAL "CONSTANTIC"

Des innovations phares présentées à la 3^e édition

Par R E.

La troisième édition du Salon international de la numérisation et des technologies de l'information et de la communication "ConstanTIC 2025", qui se tient à Constantine, s'est distinguée par la mise en avant de créations algériennes prometteuses dans le domaine des technologies modernes, dont deux innovations captent particulièrement l'attention : le chapeau intelligent, destiné aux personnes malvoyantes, et les programmes de

gestion intégrée du marché, symboles de l'élan national vers le soutien des solutions numériques locales et le renforcement de l'économie du savoir. Organisé à l'hôtel Marriott de Constantine jusqu'à jeudi prochain, ce salon s'inscrit dans la dynamique nationale visant à ancrer une véritable culture de l'innovation et à encourager les jeunes entreprises à transformer leurs idées créatives en produits technologiques concrets, capables de contribuer au développement de l'économie nationale et d'accélérer la transition nu-

mérique en Algérie. Dans une déclaration à l'APS, Laouira Si Achour, inventeur du chapeau intelligent et fondateur de la start-up Noor Accessibility, a précisé que cette invention "vise à faciliter les déplacements des personnes atteintes de déficience visuelle et à leur offrir une plus grande autonomie dans leur quotidien" . Il a ajouté que le chapeau intelligent est équipé de capteurs de haute précision détectant les obstacles situés devant l'utilisateur, lesquels l'alertent par des signaux sonores ou vibratoires. Le développement de ce dis-

positif, a-t-il poursuivi, a bénéficié du soutien de l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques. De son côté, Abdelkader Hamini, directeur général de la société OGC, spécialisée dans les solutions informatiques, a indiqué que son entreprise œuvre depuis plus de 35 ans à concevoir des programmes de gestion intégrée fiables et performants répondant aux besoins du marché national . Il a souligné que ces logiciels "permettent aux institutions d'améliorer leur performances administrative et finan-

cière, tout en développant des outils numériques adaptés aux exigences de la transformation technologique. Cette troisième édition du salon réunit un large éventail de chercheurs, d'innovateurs et de start-up, ainsi que des organismes publics et privés engagés dans le domaine de la numérisation et de l'intelligence artificielle Le programme prévoit une série d'ateliers techniques et de démonstrations interactives, favorisant l'échange d'expériences et la création de nouvelles synergies entre les différents acteurs du secteur.

PROMOTION À LA DESTINATION DE L'ALGÉRIE

Une chaîne de télévision américaine diffuse une série télévisée quotidienne

Par S R.

La chaîne américaine ABC7 diffuse depuis lundi une série télévisée quotidienne pour faire la promotion de l'Algérie comme destination touristique et culturelle exceptionnelle. Diffusée en collaboration avec l'ambassade d'Algérie aux Etats-Unis, de 10h00 à 11h00 (heure de Washington), cette série met en lumière la richesse du patrimoine touristique et culturel algérien et présente les différentes villes à l'instar d'Alger, Tipasa, Constantine et Annaba, ainsi que les atouts touristiques exceptionnels des différentes régions du sud du pays. L'objectif de cette série est de promouvoir le tourisme national à travers des

médias américains, qui ont manifesté un grand intérêt pour les attraits touristiques de l'Algérie, afin de les faire connaître dans les milieux touristiques américains. Invité du premier épisode de cette série, l'ambassadeur d'Algérie à Washington, Sabri Boukadoum, a mis en lumière les principaux attraits touristiques et culturels du pays, soulignant que la première chose qui capte l'attention en arrivant en Algérie est l'hospitalité de son peuple, une caractéristique qui fait partie de son patrimoine génétique. Il a également mis l'accent sur la richesse de la culture algérienne, qui se caractérise par de multiples dimensions, mêlant influences arabes, amazighes, africaines et méditerranéennes,

ce qui constitue une source de fierté pour les Algériens. Dans le même contexte, M. Boukadoum a qualifié le désert algérien de "plus beau au monde", grâce à ses paysages à couper le souffle et à son immensité, précisant toutefois que la richesse touristique de l'Algérie ne se limite pas au Sahara, mais englobe de nombreuses autres régions tout aussi magnifiques et splendides. L'Algérie se distingue également comme une destination de tourisme religieux. Les catholiques, par exemple, peuvent se rendre à Annaba, où se trouve la basilique Saint-Augustin, a rappelé M. Boukadoum. L'ambassadeur d'Algérie à Washington a souligné, à ce propos, que visiter l'Algérie

offre une occasion unique de découvrir les vestiges des différentes civilisations qui s'y sont succédé, soutenant que "l'on n'est pas obligé de se rendre en Italie pour admirer les vestiges romains, ils existent dans de nombreuses villes d'Algérie, faisant d'elle le deuxième pays au monde abritant ce type de ruines, après l'Italie". Rappelant l'ancienneté des relations algéro-américaines, les deux pays ayant célébré le 230^e anniversaire du traité de paix et d'amitié conclu par le président George Washington et le Dey d'Alger, M. Boukadoum a exprimé l'espoir de voir s'accroître le nombre de touristes américains en Algérie, notamment avec les facilités accordées pour l'obtention du visa.

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE QATAR

Une coopération stratégique en plein essor

Depuis plusieurs années, l’Algérie et le Qatar ont mis en place un cadre de coopération bilatérale stratégique, fondé sur une vision commune de développement et de prospérité pour leurs peuples respectifs. Ce partenariat fructueux se reflète dans les projets communs, notamment dans les secteurs de l’énergie, de la construction, des infrastructures et du tourisme.

Par Sirine R.

En effet, les investissements qataris en Algérie se sont considérablement accrues, particulièrement dans les secteurs clés de l’industrie pétrolière et gazière, ainsi que dans des projets de grande envergure soutenant l’essor économique du pays. En retour, l’Algérie offre au Qatar des opportunités de diversification de ses investissements et de renforcement de sa position stratégique en Afrique du Nord. « La coopération économique entre l’Algérie et le Qatar connaît un développement continu et prometteur, reflétant la volonté commune d’élever cette relation à des niveaux supérieurs d’intégration et de partenariat. Des progrès notables sont enregistrés dans les secteurs de l’industrie, de l’énergie, de l’agriculture et des services, avec un effort des deux parties pour diversifier les échanges commerciaux et élargir les canaux d’investissement en adéquation avec les capacités économiques offertes par les grands projets en cours », a indiqué Son Excellence M. Salah Attia, ambassadeur de l’Algérie au Qatar, dans un entretien accordé au journal qatari Asharq. Un exemple concret de cette coopération réussie est le complexe sidérurgique de Bellara, situé à Jijel, où le groupe algérien Sider détient 51 % et Qatar Steel possède 49 %. Ce complexe vise une production annuelle de 1,9 million de tonnes d’acier, avec des exportations atteignant 300 millions de dollars en 2023. Il est prévu d’augmenter la capacité de production afin d’atteindre 1,2

milliard de dollars d’exportations d’ici la fin de l’année 2025. Dans le secteur des télécommunications, Ooredoo Algérie, majoritairement détenue par une entreprise qatarie, investit de manière continue dans le développement de l’infrastructure numérique, notamment dans les réseaux 5G et les services de fibre optique. En 2023, la société a réalisé des bénéfices de 9,6 milliards de riyals qataris. Dans le domaine de la sécurité alimentaire, le projet Baladna Algérie pour la production de lait à Adrar constitue un investissement stratégique de 3,5 milliards de dollars sur une superficie de 117 000 hectares, visant à couvrir environ 50 % des besoins du marché national en lait en poudre, avec une production attendue de 194 000 tonnes par an lorsque le projet atteindra sa pleine capacité.

Des projets d’investissement en cours de négociation

Le diplomate algérien a indiqué, par ailleurs, que des projets d’investissement prometteurs sont en cours de négociation dans les secteurs de l’énergie, des infrastructures, du tourisme et de l’immobilier, ainsi que des études préliminaires pour des projets dans les énergies renouvelables, dans le cadre de la stratégie nationale de transition énergétique. « Les entreprises qataries montrent également un intérêt croissant pour la participation à des projets d’hydrogène vert et d’énergie solaire, en harmonie avec la vision des deux pays en matière de développement durable », a-t-il

souligné. Les ressources naturelles dont dispose l’Algérie et l’expertise mondiale du Qatar ouvrent de vastes perspectives de coopération dans les domaines de l’hydrogène vert et de l’énergie solaire, en ligne avec la stratégie de développement durable des deux pays et en soutien aux objectifs de l’économie verte. Interrogé sur les facilités offertes aux investisseurs qataris, M. Salah Attia a précisé que « l’Algérie a créé un environnement d’investissement ouvert et stimulant grâce à la loi sur l’investissement de 2022, qui accorde des avantages fiscaux, douaniers et des garanties juridiques claires ». Il a ajouté que des efforts sont en cours pour activer une ligne maritime directe entre les ports algériens et qataris, afin de faciliter le transport des marchandises et réduire les coûts logistiques. « Les autorités algériennes sont déterminées à fournir toutes les conditions favorables aux grands investissements qataris, renforçant ainsi l’intégration économique entre les deux pays », a-t-il assuré. Enfin, le diplomate a annoncé que les préparatifs sont en cours pour l’organisation d’un forum économique algéro-qatarien, en parallèle avec la deuxième édition de l’exposition des produits algériens. Ce forum constituera une plateforme d’échanges privilégiée entre les hommes d’affaires des deux pays, destinée à présenter les opportunités d’investissement dans les secteurs de l’agriculture, de l’industrie et des énergies renouvelables, renforçant ainsi la coopération bilatérale et tra-

duisant la vision commune en projets concrets.

LUTTE CONTRE LA DROGUE, INVESTISSEMENT PRIVÉ DANS LA SANTÉ, RÉCUPÉRATION DU FONCIER AGRICOLE

Trois dossiers importants examinés par le gouvernement

Par Selma R.

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l’examen de plusieurs points inscrits à l’ordre du jour. En prolongement de la séance du 22 octobre 2025, le gouvernement a poursuivi l’étude de deux projets de décrets exécutifs fixant, respectivement, les conditions et modalités de détection de la consommation de drogues et/ou de substances psychotropes dans les établissements éducatifs, scolaires et de formation, ainsi que les conditions

et modalités de prévention de la consommation de ces substances lors du recrutement dans les secteurs public et privé, a indiqué un communiqué des Services du Premier ministre. Il convient de rappeler que ces deux textes s’inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale 2025-2029 de prévention contre la drogue et les substances psychotropes, visant à renforcer la protection des enfants, des jeunes et des milieux professionnels contre ce fléau. Par ailleurs, le gouvernement a entendu une communication relative à la

réorganisation de l’investissement privé dans le domaine de la santé. Cette présentation, ajoute la même source, a mis en avant le rôle croissant du secteur privé, désormais encadré par un dispositif législatif et réglementaire incitatif, ainsi que son évolution continue. Il a été souligné l’importance d’intégrer l’investissement privé dans la stratégie nationale de la santé, en veillant à la complémentarité avec le secteur public, à travers des mesures de soutien et d’accompagnement engagées par les pouvoirs publics. Enfin, le gouvernement a examiné un bi-

lan sur l’avancement des travaux de régularisation du foncier agricole relevant du domaine privé de l’État, dans ses différentes formes d’attribution et d’exploitation. « Cette opération, qui s’inscrit dans la mise en œuvre des orientations du président de la République, vise à assainir la situation du foncier agricole et à faciliter l’exploitation des terres grâce à la mise en place de commissions au niveau des wilayas et des daïras. Elle tend également à améliorer la coordination et à accélérer les procédures de récupération des terres non exploitées », a-t-il conclu.

MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS D'INVESTISSEMENT CONCLUS AVEC LES PARTENAIRES AFRICAINS

Le Premier ministre préside une réunion de travail

Par R.E.

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a tenu, mardi, une réunion de travail consacrée au suivi de la mise en œuvre des contrats d’investissement conclus dans le cadre de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), organisée à Alger du 4 au 10 septembre dernier, indique un communiqué des services du Premier ministre. Au cours de cette réunion, qui s’est déroulée en présence de plusieurs opérateurs écono-

miques et de représentants des entreprises nationales concernées, le Premier ministre a écouté des exposés exhaustifs présentés par les participants, ayant porté sur la nature des contrats signés avec les partenaires africains ainsi que sur l’état d’avancement du processus de concrétisation des projets issus de cet événement économique continental majeur. Les représentants des entreprises et les opérateurs économiques ont également soumis leurs préoccupations et propositions concernant les moyens de renforcer l’accompagne-

ment par l’Etat des efforts d’investissement, soulignant l’importance de ce soutien pour accélérer la cadence du développement économique et consolider la présence algérienne dans l’espace africain, ajoute le communiqué. Dans son allocution, M. Ghrieb a rappelé les engagements constants du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à encourager l’investissement national et à consolider les partenariats stratégiques liant l’Algérie à ses partenaires du continent africain, soulignant que ces orientations s’inscrivent

dans le cadre d’une vision globale visant à assurer un développement équilibré et durable. Conformément aux orientations du président de la République, le Premier ministre a réaffirmé l’engagement du gouvernement à promouvoir l’esprit d’initiative économique et à instaurer un climat propice à la croissance et à l’innovation, pour contribuer à la diversification de l’économie nationale et au renforcement du positionnement économique de l’Algérie dans son environnement africain, selon le communiqué des services du Premier ministre.

APPO

L’Algérien Farid Ghezali élu nouveau secrétaire général

L’Algérien Farid Ghezali a été élu, mardi à Brazzaville (Congo), à la majorité, nouveau secrétaire général de l’Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), indique un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines. Cette élection s’est déroulée lors de la séance de clôture des travaux de la 48e session du Conseil ministériel de l’APPO, tenue en présence du ministre d’Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, et sous la présidence du ministre des Hydrocarbures de la République du Congo, président en exercice du Conseil pour 2025, Bruno Jean Richard Itoua. Ont également assisté à cette rencontre, le président-directeur général (PDG) du groupe Sonatrach, Nouredine Daoudi, le président de l’Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Amine Remini, et l’ambassadeur d’Algérie auprès de la République du Congo, ainsi que plusieurs cadres du secteur. L’élection de M. Ghezali se veut "une consécration méritée d’un riche parcours professionnel de plus de 33 ans dans le secteur de l’énergie et des hydrocarbures", précise la même source, soulignant qu’il a occupé plusieurs postes clés au sein du groupe Sonatrach, notamment celui de conseiller du PDG depuis mars 2020, vice-président chargé de la stratégie, des études économiques et de la planification institutionnelle entre 2017 et 2020, directeur des études et de la planification dans l’activité du transport des hydrocarbures par pipelines, ainsi que responsable exécutif dans l’activité de la commercialisation, chargé du dossier du gazoduc transsaharien.

SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Adoption d’une Déclaration pour “raviver” l’agenda social de l’ONU

Les participants au 2e Sommet mondial pour le développement social, qui se tient dans la capitale qatarie Doha, ont adopté la Déclaration politique de Doha, un texte qui se veut un nouvel acte en faveur de la justice et de l'inclusion pour "raviver" l'agenda social de l'ONU, dans un contexte international marqué par des tensions géopolitiques et le creusement des inégalités sociales. L'adoption de ce texte mardi, "marque un engagement collectif des Etats à combattre la pauvreté, créer des emplois décents, lutter contre la discrimination, étendre la protection sociale et défendre les droits humains". La Déclaration renouvelle l'attachement des Etats à la Déclaration de Copenhague, adoptée en 1995 lors du premier Sommet mondial sur le développement social, dans la capitale danoise, et à l'Agenda 2030 pour le développement durable (ODD), adopté en 2015, fixant 17 objectifs à atteindre d'ici à 2030, allant de l'éradication de la pauvreté à la lutte contre le changement climatique. Ainsi, la nouvelle déclaration articule le développement social autour de trois grands piliers, à savoir : "l'éradication de la pauvreté, l'emploi décent et productif pour tous, et l'inclusion sociale". Elle relie explicitement la justice sociale à la paix, à la sécurité et aux droits humains, et appelle à une action climatique urgente dans le cadre de la Convention de l'ONU sur les changements climatiques et de l'Accord de Paris, tout en réaffirmant les principes de Rio, notamment les "responsabilités communes, mais différenciées". A la tribune, la présidente de l'Assemblée générale de l'ONU, Annalena Baerbock, a exhorté les dirigeants à "aller jusqu'au bout" pour que "personne ne soit laissé pour compte", rappelant que les ODD "ne sont pas 17 cibles distinctes, mais un cadre intégré où les progrès dans un domaine accélèrent ceux des autres". Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a, lui, relevé que les progrès vers les ODD "restent trop lents", plusieurs cibles étant "au point mort, voire en recul". La Déclaration politique de Doha, a-t-il précisé, "constitue une piqûre de rappel pour le développement", la qualifiant de "plan pour les peuples", axé sur l'élargissement de la protection sociale universelle, l'accès équitable à la santé et à l'éducation, la création d'emplois décents et la réduction de la fracture numérique.

LES RELATIONS ALGÉRO-QATARIES

«Un modèle de coopération arabe fructueuse»

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a affirmé mardi, que les relations algéro-qataries constituent "un modèle de coopération arabe fructueuse", saluant "leur développement continu dans divers domaines". Dans une déclaration à l'Agence de presse qatarie (QNA), en marge de sa participation au 2e Sommet mondial pour le développement social, qui se tient à Doha, en sa qualité de représentant du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, M. Nasri a souligné que les relations algéro-qataries sont "un modèle de coopération arabe fructueuse et de compréhension mutuelle", mettant en avant "leur évolution constante dans différents domaines grâce à la vision et aux orientations des dirigeants des deux pays". Les deux pays partagent "une vision commune quant au soutien aux causes du développement durable et à l'action arabe commune", a-t-il ajouté, mettant en avant l'importance de "renforcer la coopération et la coordination parlementaire et diplomatique



entre les deux pays, afin de consolider la sécurité, la stabilité et la prospérité dans la région et dans le monde". Par ailleurs, M. Nasri a indiqué que l'Algérie "a adopté des politiques publiques à caractère social visant à assurer la prise en charge de la santé, de l'éducation, ainsi que le soutien à la jeunesse et à la femme", rappelant que "plus de 12 millions d'élèves algériens bénéficient de la

gratuité de l'enseignement, du transport, de la restauration et des soins de santé". S'agissant de la participation de l'Algérie à ce Sommet, le président du Conseil de la nation a précisé qu'elle s'inscrit dans le cadre de "l'engagement de l'Algérie à contribuer activement aux efforts internationaux visant à promouvoir le développement social et à instaurer la justice et l'égalité entre les peuples".

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Le ministre Zerrouki présente en Afrique du Sud l’expérience de l’Algérie

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki a présenté, mardi à Cape Town (Afrique du Sud), l'expérience de l'Algérie en matière de transformation numérique, à l'occasion de sa participation aux travaux du Sommet mondial sur les infrastructures publiques numériques, organisé du 4 au 6 novembre, a indiqué un communiqué du ministère. S'exprimant lors d'une session de haut niveau intitulée "Des politiques à l'exécution: les infrastructures publiques numériques qui transforment les nations", M. Zerrouki a présenté l'expérience algérienne dans le domaine du numérique, mettant en avant "les efforts engagés pour moderniser les

infrastructures postales et de télécommunication, développer les plateformes numériques nationales et renforcer l'inclusion numérique afin de garantir l'accès des services à tous les citoyens", soulignant que "la construction d'infrastructures numériques n'est pas un simple slogan, mais un choix souverain". Dans ce sillage, il a relevé "l'importance de la coopération entre les gouvernements, le secteur privé et les start-up", comme "levier essentiel pour accélérer le rythme de l'innovation et renforcer l'efficacité des systèmes numériques", plaidant pour "un échange accru d'expériences entre les pays africains afin de consolider leurs capacités techniques et institutionnelles".

M. Zerrouki a par ailleurs souligné que la transformation numérique en Algérie constitue "une démarche portée par une forte volonté politique, impulsée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui en a fait une priorité nationale en vue d'atteindre les objectifs de souveraineté numérique, de transparence et de durabilité, et de bâtir une infrastructure publique numérique sûre, inclusive et au service du citoyen et de l'économie nationale". La session a porté sur "les moyens de passer de la conception des stratégies numériques à leur concrétisation sur le terrain, de manière à produire un impact tangible sur la vie des citoyens", selon la même source.

TRANSPORT AÉRIEN

Air Algérie lance un nouveau magazine

La Compagnie Air Algérie a publié le premier numéro de son nouveau magazine "ON BOARD by Air Algérie", un magazine mensuel informatif, a indiqué mardi un communiqué de la compagnie. Cette publication vise à "enrichir l'expérience des passa-

gers à travers des articles variés abordant des sujets touristiques et culturels, et mettant en lumière les principales destinations nationales et internationales desservies par le transporteur national", selon le communiqué. La Compagnie a précisé que ce nouveau support pro-

pose "un contenu reflétant la richesse culturelle et l'authenticité du patrimoine algérien, à travers la présentation de plats traditionnels algériens, la mise en valeur des sites touristiques et des monuments historiques dont regorgent les différentes régions du pays,

ainsi que des informations et une couverture des activités du groupe Air Algérie". Air Algérie invite ses clients à consulter le numéro intégral du magazine via le lien suivant: <https://portail.airalgerie.dz/documents/d/guest/on-board-by-air-algerie-issue>

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	450,00	NC	0,00	0,00	5,44	7,94	7,78	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 410,00	1410,00	0,00	-0,08	-0,33	9,07	5,52	40980	57 781 800,00
BIOPHARM	BIO	2 460,00	2500,00	+1,63	1,51	3,68	6,65	6,40	3333	8 332 500,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	5,15	1,89	10,97	5,43	21932	50 443 600,00
EGH El Aurassi	AUR	380,00	NC	0,00	-2,56	-4,78	4,80	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	385,00	NC	0,00	-2,44	-4,06	3,64	5,45	0	0,00

LES VERTUS DE LA PLANIFICATION

Un ilot de réponses au milieu d'un océan d'interrogations

La présente réflexion interroge à la fois sur l'utilité de disposer d'un outil 'encombrant' dénommé Plan en même temps que sur l'impasse dans laquelle peut se débattre une économie livrée aux seuls impératifs du seul marché. Cette idée, en apparence ancienne, est revisitée et remise à l'ordre du jour à la faveur d'enjeux apparus récemment.

2^e partie et fin

Par Rachid MEKSEN (*)

Ce modèle repose sur trois piliers fondamentaux :

- La planification centralisée par le Parti communiste chinois (PCC) via le Comité national du développement et de la réforme (NDRC).
- L'ouverture aux forces du marché introduite progressivement.
- L'orientation stratégique à long terme à travers des plans quinquennaux (actuellement le 14^e plan pour 2021-2025).

Historiquement, le premier plan quinquennal (1953-1957) visait l'industrialisation lourde, inspiré par Staline. Les échecs du Grand Bond en avant (1958-1962) et de la Révolution culturelle (1966-1976) ont révélé les limites d'une planification purement directive. Les réformes de 1978 ont marqué un tournant : introduction des zones économiques spéciales (comme Shenzhen), libéralisation partielle des prix et encouragement des investissements étrangers.

Aujourd'hui, ce modèle a été assoupli et orienté vers des objectifs de leadership technologique et de neutralité carbone d'ici 2060.

*L'impuissance avérée de l'Europe

Face à cette expérience chinoise mêlant autoritarisme, dualisme et compétition, l'Union Européenne semble tâtonner au gré des courants porteurs du moment. Malgré ses succès passés avec l'aéronautique (Airbus) et l'aérospatiale (Ariane), fruits d'une planification sans faille faisant intervenir une multitude d'opérateurs dont l'impulsion était donnée par des programmes de coopération volontaristes, elle connaît depuis des échecs. Le plan "Auto 2035" en effet (véhicules 100% électriques) s'ensuivra faute de coordination et de moyens contraignants et paraît souffrir d'une absence de consensus entre des choix stratégiques et des délais pour les concrétiser. Ceci dénote tous les défauts concentrés par manque de mobilisation de leviers opérationnels que la planification propose.

Un autre dilemme apparaît : Comment concilier souveraineté européenne et respect des spécificités nationales avec comme toile de fond les seules forces du marché ? A ce jour, les démarches pour réindustrialiser le continent n'ont pas abouti faute d'une stratégie unifiée et cohérente. La réponse pourrait venir d'une "planification agile" combinant des objectifs clairs de décarbo-



nation et de souveraineté numérique ; des financements transnationaux et des alliances industrielles public-privé inspirées du modèle chinois. Hormis le cadre approprié des arbitrages transversaux et les cohérences apportées par les instruments de la planification, on ne perçoit guère les germes d'un succès à venir.

*Le modèle historique français

La France est coutumière de la pratique des plans quinquennaux, c'était en 1946, pour reconstruire une économie détruite. De grandes réussites en sont sorties, comme les centrales nucléaires ou le TGV, fruit indirect de ces plans qui ont disparu sous l'ère socialiste en 1981 du premier septennat de François Mitterrand. Avec la montée en puissance de l'Union européenne, ils ont été remplacés par des « initiatives industrielles concertées » entre pays, qui ont poussé la croissance d'Airbus – devenu numéro un mondial de l'aviation civile, devant l'américain Boeing – et de la fusée Ariane. Ce modèle transnational, plus adapté à l'Europe, n'a point laissé survenir une vraie planification en tant que méthodologie de mise en cohérence des objectifs avec des moyens. Ainsi, l'Union tente d'imposer un verdissement global des industries et un passage obligatoire à l'automobile électrique en 2035, mais sans maîtriser aussi efficacement que la Chine ses industriels et ses territoires.

Aujourd'hui, il semble clair que ce plan « Auto 2035 » ne sera pas respecté et que tous ne rouleront pas en électrique comme si personne ne savait comment planifier efficacement et surtout une façon européenne d'y arriver.

Devant les mots d'ordre de globalisation, de mondialisation, de compétition ouverte, de maison commune etc...quel serait le sens à accorder à la planification, ou à l'art de la prospective, terme dont la charge résonne moins politiquement ? Est-ce un passage obligé pour retrouver la croissance et réduire les imperfections du marché ? Dispose-t-on enfin d'un mode opératoire transposable ralliant différents modèles économiques ?

Si le modèle chinois a propulsé le pays d'un état de pauvreté extrême à la deuxième économie mondiale (entre 1978 et 2023, le PIB a été multiplié par plus de 40, sortant 800 millions de personnes de la pauvreté, selon la Banque mondiale), ces résultats ont été le fait d'une conjonction de plusieurs facteurs mobilisés :

- Une mobilisation des ressources concentrée sur les investissements dans les secteurs stratégiques, comme les infrastructures (réseau ferroviaire à grande vitesse de 42 000 km en 2023) ou les nouvelles énergies (Chine leader mondial en solaire et éolien avec 1 200 GW installés),
- Une stabilité macroéconomique contrairement aux cycles capitalistes qui ne peuvent pas l'assurer sur longue période,
- Enfin une vision à long terme avec des Initiatives comme « Made in China 2025 » (visant la maîtrise high-tech) ou la Belt and Road Initiative (BRI, investissements de 1 000 milliards de dollars dans 150 pays) illustrant une planification géostratégique lui valant une reconnaissance de plusieurs pays du Sud global.

Des exemples concrets : Shenzhen érigée en zone spéciale créée en 1980, est passée d'un village de pêcheurs à une

métropole de 18 millions d'habitants avec un PIB par habitant de 30 000 dollars, grâce à une planification ciblée favorisant l'innovation, encore elle, (siège de Huawei et Tencent).

Ce modèle décrit n'a pas évité pour autant des insatisfactions majeures largement dénoncées :

- Surinvestissement et dette, avec des investissements fixes surannés (45 % du PIB) qui ont fait exploser la dette locale à 300 % du PIB,
- Problèmes environnementaux et sociaux découlant d'une croissance rapide engendrant une pollution massive, bien que le 14^e plan vise la « civilisation écologique », la Chine reste le premier émetteur de CO2 (30 % au niveau mondial).
- Dépendance aux exportations qui masquent une vulnérabilité aux tensions géopolitiques (guerre commerciale USA-Chine depuis 2018), (ce que l'Algérie a su involontairement contourner),
- Risques autoritaires et corruption par les montants mis en jeu couplés à la centralité du pouvoir.

L'enseignement à tirer, selon nous, est que la planification ne peut s'imposer comme modèle à dupliquer si elle est enfermée dans un cadre administré avec une gouvernance autoritaire et étouffante.

Les autorités chinoises déclinent une avance incontestable dans des domaines sensibles de la chaîne de valeur sans pour autant garantir le devenir de ce modèle si l'on admet que sans liberté d'expression et démocratie aucun scénario plausible ne peut survivre.

(*) Economiste, ancien haut fonctionnaire

SIDI BEL-ABBES
Lancement des journées de formation sur les causes du dépérissement et de la mort des arbres

La Conservation des forêts de la wilaya de Sidi Bel-Abbes a lancé, mercredi, des journées de formation sur "Les causes du dépérissement et de la mort des arbres", au profit des chefs de bureaux de protection du patrimoine forestier et des chefs de districts forestiers, dans le cadre du programme de suivi et de gestion de la santé forestière, a-t-on appris auprès de la cellule d'information et de communication de la Conservation. Ces journées de formation, qui s'étaleront sur une semaine, visent à renforcer les connaissances et les compétences des cadres concernés en matière de diagnostic précoce des maladies et ravageurs affectant le couvert forestier, et à leur permettre de définir les mesures préventives et curatives nécessaires à la préservation de la santé des écosystèmes forestiers, a-t-on indiqué de même source. Ces sessions sont encadrées par des experts et techniciens spécialisés en protection des plantes et des forêts, qui présenteront des exposés scientifiques sur les facteurs environnementaux et biologiques responsables du dépérissement des arbres, ainsi que sur les techniques modernes de surveillance et de suivi sur le terrain. Le programme comprend également des ateliers pratiques de terrain, permettant aux participants d'observer directement les symptômes des maladies forestières et d'apprendre à les gérer de manière scientifique et adaptée, tout en favorisant l'échange d'expériences entre les différents districts forestiers de la wilaya. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à renforcer les capacités des agents et cadres du secteur en matière de protection du patrimoine forestier, notamment face aux changements climatiques qui impactent de plus en plus les écosystèmes naturels de la région, selon la même source.

EL BAYADH

Le barrage de Brézina se renforce par 7 millions de mètres cubes d'eau

Le barrage de Brézina, situé au Sud de la wilaya d'El Bayadh, a été renforcé par un apport de sept (07) millions de mètres cubes d'eau, à la suite des dernières précipitations enregistrées dans la région, a-t-on appris, mardi, auprès du directeur de cet ouvrage hydraulique. M. Djilali Bekhitia a indiqué à l'APS que les pluies enregistrées, récem-

ment, ainsi que l'écoulement des oueds le long du bassin versant menant au barrage, ont permis d'augmenter son volume d'eau de sept millions de mètres cubes, portant ainsi la quantité totale d'eau stockée à plus de 38 millions de mètres cubes, soit un taux de remplissage estimé à 79% de sa capacité totale. Les eaux du barrage de Brézina sont

CONSTANTINE

Aménagement d'un espace national d'innovation au Salon international ConstanTIC

Un espace national dédié à l'innovation a été aménagé à Constantine dans le cadre du Salon international de la numérisation et des technologies de l'information et de la communication " ConstanTIC 2025 ", dont la troisième édition a été ouverte mardi et se poursuivra jusqu'à jeudi, sous l'égide du ministère de l'Economie de la connaissance, des start-up et des micro-entreprises.

Dans une déclaration à l'APS, le commissaire du Salon et directeur de la société MediaSmart, initiatrice de cette manifestation qui se tient à l'hôtel Marriott, Mohamed Seifeddine Salhi a indiqué que cet espace national constitue "une première du genre" dans le cadre du ConstanTIC international. Il s'agit d'un espace de convergence réunissant start-up, institutions publiques et acteurs du financement privé, dans une démarche visant à instaurer un écosystème interactif propice à la mise en relation des jeunes innovateurs avec les investisseurs et les bailleurs de fonds. Ce dispositif ambitionne de stimuler la dynamique de l'économie numérique nationale à travers une approche pragmatique et inclusive. Véritable pierre angulaire de cette troisième édition, cet espace se distingue comme l'élément phare du Salon, organisé dans le prolongement des politiques publiques de soutien à la transition numérique et à l'innovation. Il se présente comme une plateforme stratégique favorisant la rencontre entre créativité et financement, offrant ainsi un cadre privilégié d'échanges entre entrepreneurs, organismes de financement et structures d'accompagnement, parmi lesquels le Fonds national de financement des start-up, présent en qualité d'exposant, d'investisseur et de conférencier dans le

cadre des sessions scientifiques. L'événement a par ailleurs réuni un parterre d'institutions nationales majeures actives dans les domaines de la digitalisation et de l'innovation, telles que l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique, l'Association nationale pour la promotion de la numérisation, ainsi que le Groupement algérien des acteurs du numérique. Le secteur bancaire et celui des assurances y sont également représentés, mettant en avant des solutions digitales de pointe destinées à moderniser les services financiers. Le Salon s'articule autour de deux volets essentiels. Le premier, consacré à l'exposition professionnelle, met en lumière une sélection de projets innovants, au premier rang desquels figure le projet des stations électriques intelligentes, considéré comme l'un des fleurons de cette édition. Ce projet est présenté en collaboration avec le Centre de recherche en technologies des semi-conducteurs énergétiques, aux côtés d'autres initiatives dans les domaines de l'intelligence artificielle, la santé numérique, l'efficacité énergétique, la réalité virtuelle et le Big Data. Le second volet concerne les conférences scientifiques, abordant des thématiques de pointe telles que les réseaux 5G, la cybersécurité, le cloud computing, l'entrepreneuriat, l'inclusion

numérique et l'éthique technologique. Ces rencontres scientifiques réunissent chercheurs, experts et professionnels d'Algérie et de l'étranger, parmi lesquels plusieurs compétences algériennes établies à l'étranger, venues enrichir les débats de leur savoir et de leur expérience. La troisième édition du ConstanTIC se distingue également par la participation active de structures d'incubation et d'accompagnement, notamment " Algeria Venture ", ainsi que les incubateurs universitaires des Frères Mentouri et Salah Boubnider de Constantine, présents en tant qu'exposants et intervenants, illustrant ainsi la synergie entre université, innovation et entrepreneuriat. Parmi les nouveautés de cette édition, l'espace " CorpoSpace " retient particulièrement l'attention. Conçu comme un lieu d'échange entre entreprises, il vise à renforcer les partenariats B2B et à transformer les innovations en solutions concrètes répondant aux besoins du marché national. Le Salon devrait accueillir plus de 8.000 visiteurs et professionnels, confirmant son statut de rendez-vous technologique incontournable en Algérie, à la croisée du savoir scientifique et du dynamisme économique, et incarnant pleinement la vision nationale d'un avenir fondé sur la transformation numérique et l'économie du savoir.

ILLIZI

Atelier de formation sur la réalisation de contenus numériques ciblés au service du développement

Un atelier de formation intitulé "Réalisation de contenus ciblés, au service du développement économique", a été animé, mardi au Centre universitaire Cheikh Amoud Benmokhtar à Illizi, par une pléiade d'enseignants et de spécialistes du monde numérique et de la communi-

cation. Le directeur du Centre universitaire, Moussa Boubekour, a mis l'accent, dans une allocation d'ouverture, sur l'encouragement des étudiants et des producteurs de contenus locaux à s'orienter vers la création de contenus ciblés, en appui au développement socioéconomique de la wilaya et

comme cadre idoine pour la création d'emplois dans la sphère numérique. Plusieurs exposés ont été présentés lors de cet atelier et ont porté, entre autres, sur les techniques d'écriture de scénario de contenus, les voies de transmission de l'information au public ciblé, ainsi que le timing approprié

de diffusion et les techniques d'influence positive du public et de sa réactivité. L'exploitation de l'intelligence artificielle comme appui à la production de contenus de qualité a été également évoquée par les animateurs de cet atelier de formation.

TINDOUF

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale en visite d'information et d'inspection

Une délégation parlementaire, conduite par Fatah Djenati, vice-président de la Commission des transports, des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), a entamé, mardi, une visite d'information et d'inspection dans la wilaya de Tindouf. La délégation a été accueillie par le wali de Tindouf, Mustapha Dahou, accompagné des autorités locales. Le programme de cette visite de deux jours, comprend la visite de plusieurs infrastructures de base, notamment le poste frontalier avec la Mauritanie

"Chahid Mustapha Benboulaïd", les gares routières, les installations ferroviaires, ainsi que la zone logistique "Logi-Trans" et des établissements de la poste et des télécommunications. Dans une déclaration à la presse, M. Djenati a souligné que cette mission s'inscrit dans le cadre du programme de la commission parlementaire visant à s'enquérir de près de la situation du secteur des transports, de la poste et des télécommunications dans les différentes wilayas du pays. Elle a pour objectif de préparer des rapports détaillés

destinés aux autorités compétentes, contenant des recommandations pour améliorer les services et combler les insuffisances constatées, a-t-il souligné. De son côté, le député de Tindouf, Lahcen Labid, a indiqué que cette visite répond aux préoccupations des citoyens et des représentants de la société civile locale, précisant que la commission procédera à une évaluation sur le terrain de tous les aspects liés aux secteurs précités, dans le but de proposer des solutions concrètes et efficaces.

En Asie centrale, le nouveau Grand Jeu

Il y a 5500 ans, Sarazm, ville de 6000 habitants à l’Ouest de l’actuel Tadjikistan, ouvrait la « route de l’or et du lapis lazuli », bien avant la « route de la soie ». Il y a 2500 ans, Cyrus le Grand franchissait le Syr Daria. Il y a 2300 ans, Alexandre le Grand baptisait la cité, au même endroit, « Alexandrie Eschaté » (« la Plus Lointaine » en grec). Elle était en effet à 5000 km d’Alexandrie d’Égypte. Il y épousait une princesse de Bactriane, la belle Roxane.



Par Antoine Cibirski (*)

Il y a 1700 ans, les Arabes envahissaient et incendiaient l’ancienne Pendjikent zoroastrienne, en en faisant la « Pompei de l’Asie centrale ». Il y a 800 ans, Temour Malik, le guerrier de Khoudjand arrêta au moins momentanément les 70 000 soldats de Gengis Khan massés de l’autre côté du Syr Daria sur « le mont des Mongols », toujours surnommé de la sorte. C’est ainsi qu’au cœur de l’Asie centrale et de sa route de la soie furent progressivement créées, découvertes, détruites, vénérées, dans un tourbillon incessant de croisements civilisationnels, religieux, et de chocs militaires, « les Plus Lointaines » : Alexandrie Eschaté-Khoudjand, Bactriane et Sogdiane, Sarazm-Pendjikent, le Syr Daria, les vallées de Ferghana et de Zeravchan (« semeur d’or »), l’Oxus-Amou-Daria. De nos jours, ces « Plus Lointaines » sont au centre d’une version modernisée du Grand Jeu, avec de nouveaux acteurs, des jeunes premiers très entrepreneurs. Des stars vieillissantes du Mosfilm tentent sans doute un retour en force sur scène pour éviter de devenir simples figurants. Il ne faut pas les sous-estimer. Ils bénéficient encore de l’aura du passé, d’un Ivan le Terrible titubant entre le boulevard Roudaki et le boulevard du Crépuscule. Ils ont des moyens, même datés : pressions sur les migrants économiques de la région, chantages commerciaux, présence militaire en dé-
cru, langue en perte de vitesse. Les responsables russes font régulièrement des visites officielles au Tadjikistan, comme

Poutine encore en octobre à Douchanbé pour un double sommet Asie-centrale et CEI. Pour autant, l’influence économique et culturelle de la Russie s’érode auprès des pays d’Asie centrale qui, guerre en Ukraine aidant, commencent à prendre leurs distances. Ils constatent l’agression contre un frère d’une part, et l’impuissance d’autre part : malgré les engagements de leur Traité de Sécurité Collective, l’OTSC, Moscou n’a rien pu faire dans le conflit frontalier entre le Kirghizistan et le Tadjikistan, maintenant résolu en bilatéral strict. Aucun des Cinq d’Asie centrale n’a voté pour la Russie aux Nations Unies. Moscou semble maintenant sur la défensive, avec des récriminations russes avertissant des dangers supposés d’un rapprochement Asie centrale-États-Unis. Dans le même temps, des dirigeants occidentaux reçoivent tous les honneurs au Kazakhstan et en Ouzbékistan, où ils rappellent combien les principes de souveraineté, d’intégrité territoriale et d’indépendance sont actuels. La Turquie développe pour sa part une politique très active auprès des quatre turques d’Asie centrale et crée même en 2021 une organisation internationale (l’Organisation des États Turques) pour eux, et pour la Hongrie comme observatrice. L’Iran se rapproche culturellement, et peut-être militairement du Tadjikistan, seul pays persanophone de la région devenant aussi, par défaut, l’avant-poste fréquentable du monde persan. Plus discrètement, mais efficacement, la Chine s’affirme comme la puissance économique et financière dominante, en construisant dans toute la région routes, tunnels, bâtiments publics, et

même maintenant centrales nucléaires, contre appropriation progressive des ressources énergétiques, des minerais et des métaux, des terres rares. Pékin devient le premier investisseur, nouvelle version de la route de la soie. Cela ne peut qu’interpeller l’Amérique de Trump, qui réunit cette semaine à Washington les 5 chefs d’État d’Asie centrale pour impulser ses propres projets économiques (minéraux, et terres rares aussi) et énergétiques (uranium, nucléaire), sans plus insister sur la démocratisation. Tout commande de nous attacher aux « Plus Lointaines ». Les enjeux sont significatifs. Enjeux politiques d’abord, avec la nécessité d’accompagner les cinq d’Asie centrale dans un désir d’autonomisation par rapport à leur ancienne puissance coloniale et dans le contexte de la guerre en Ukraine. Nécessité aussi de promouvoir un modèle plus démocratique, de diversifier les relations face aux avancées souvent prédatrices de la Chine. Nécessité de suivre de plus près et de prévenir les influences déstabilisatrices et négatives de l’Afghanistan, pays voisin de l’Asie centrale. Enjeux économiques, ensuite, avec l’affirmation de grands marchés, en essor en Ouzbékistan et au Kazakhstan (l’Asie centrale approche les 100 millions d’habitants), avec des richesses minières, dont l’uranium et l’antimoine, et des éléments rares dont la Chine ne doit pas avoir le monopole ; surtout des ressources d’avenir : le Tadjikistan et le Kirghizistan sont les « toits du monde » et leur eau deviendra le pétrole du XXI^{ème} siècle. Enjeux culturels, linguistiques et reli-

gieux, enfin : accompagner le déclin du russe, par une promotion des langues et valeurs européennes ; encourager l’essor d’un islam moderne et tolérant, dans un monde d’Asie centrale globalement sunnite mais fort aussi des présences soufies et ismaéliennes. Face à ces défis, l’Union européenne et ses États membres ne manquent ni d’expérience ni d’atouts. Rappelons-nous les épopées au Turkestan en 1906 du jeune Colonel Mannerheim, futur président finlandais, et du Professeur Pelliot, orientaliste français émérite. Dotée de représentants actifs et imaginatifs, de missions diplomatiques innovantes, d’instruments financiers et politiques performants, d’un modèle de développement souvent souple et exemplaire, l’UE et ses États sont à même d’apporter une contribution substantielle et non polémique au développement politique et économique de l’Asie centrale. Des États-membres comme la France ont aussi depuis les années 90 une expérience affirmée de chacun de ces États, une vision politique équilibrée de la région, et une influence positive aux plus hauts niveaux. Ensemble, rapprochons-nous des « Plus Lointaines » ! (*) *Ecrivain, essayiste et diplomate européen. Il vient de publier « Les Chroniques Tadjikes » aux éditions Balland, après une longue mission en Asie centrale. Il a été en poste dans le Caucase, les Balkans, en Europe de l’Est et du Nord, et en Asie centrale. Il est actuellement à New York. Il a publié aux éditions Le Manuscrit « Quarante », « Tailles Douces » et « le Traité du Toasteur ».* Source : La Tribune. fr ; Publié le 05/11/25 à 09:25

ARABIE SAOUDITE
**Saudi Eksab
et le Guyana
s’allient pour
développer des
investissements
dans des secteurs
clés**

Saudi Eksab et le gouvernement du Guyana ont signé un protocole d'accord (MoU) visant à explorer une collaboration en matière d'investissements dans des secteurs stratégiques clés, en marge de la Future Investment Initiative (FII) à Riyad. Le protocole a été signé par Yazeed Alyahya, PDG de Saudi Eksab, et Zulfikar Ally, ministre guyanais du Service public, de l'Efficacité gouvernementale et de la Mise en œuvre, en présence du président du Guyana, Mohamed Irfaan Ali. Selon un communiqué, cet accord ouvre la voie à un renforcement de la coopération pour promouvoir des opportunités d'investissement stratégiques et identifier de nouveaux domaines d'intérêt commun. Il consolide également le rôle de Saudi Eksab en tant que partenaire de confiance soutenant la croissance durable et la diversification économique. « Le Guyana entre dans une phase de développement transformateur. À travers cette collaboration avec Saudi Eksab, nous souhaitons explorer des partenariats capables d'accélérer le développement des infrastructures et la diversification économique tout en favorisant la coopération mondiale », a déclaré Ally dans le communiqué. De son côté, AlYahya a ajouté : « Ce partenariat marque une étape prometteuse dans notre mission visant à identifier des initiatives d'investissement à fort impact, génératrices d'une croissance économique partagée. Nous sommes impatients de concrétiser des opportunités significatives. »

EGYPTE

La BCE jette les bases d'une économie numérique

En lançant sa plateforme nationale « Egypte Identité », la Banque Centrale d’Egypte a jeté les bases d’une économie numérisée et inclusive. L’initiative permettra le lancement de la première banque numérique égyptienne en 2026. Explications.

Dans un geste symbolisant l'avenir, la Banque Centrale d’Egypte (BCE) a officiellement annoncé le lancement de la plateforme nationale d'identité numérique « Egypte Identité ». Cette initiative représente l'un des pas les plus audacieux sur la voie de la transformation numérique et de l'inclusion financière. Les transactions bancaires et administratives n'exigent désormais plus ni de formulaires en papier ni de signatures physiques. En un seul clic, un citoyen peut ouvrir un compte bancaire, payer une facture ou authentifier un document officiel. Ce n'est pas seulement une avancée technologique, c'est aussi un changement structurel profond dans la relation entre l'Etat et le citoyen. Il positionne l’Egypte parmi les nations progressant vers une économie sans espèces, un moteur essentiel de la croissance durable.

**Qu’est-ce que la plateforme
« Egypte Identité » ?**

Fruit d'un partenariat entre la BCE, plusieurs ministères et des institutions souveraines, la plateforme « Egypte Identité » vise à doter chaque citoyen d'une identité numérique unique, fiable et sécurisée. Elle permettra d'accéder à une vaste gamme de services bancaires et administratifs sans nécessiter ni de documents physiques ni de déplacement. Accessible via une application mobile, elle

s'appuie sur la technologie de vérification électronique du client (E-KYC), qui authentifie l'utilisateur à partir de son numéro national et de données biométriques (reconnaissance faciale ou empreinte digitale). Grâce à ce système, chaque citoyen peut désormais effectuer ses démarches de n'importe quel endroit, à tout moment. La BCE, qui détient 55 % du capital du projet, entend utiliser cette base pour lancer en 2026 la première banque numérique égyptienne. Baptisée « One Bank », cette institution à 100 % digitale est destinée à renforcer la bancarisation et à simplifier les opérations financières.

La vision de la Banque Centrale

Le gouverneur de la BCE, Hassan Abdalla, résume les ambitions du projet : « Egypte Identité n'est pas une simple plateforme numérique, mais le socle sur lequel reposera l'économie de demain. Notre objectif n'est pas seulement d'ouvrir davantage de comptes bancaires, mais également de construire un système financier numérique sûr, simple et accessible à tous ». Il insiste sur le fait que cette innovation permettra une intégration complète entre les services bancaires et administratifs, que ce soit pour les citoyens résidant en Egypte ou à l'étranger. De son côté, Hala Fawzy, cheffe de projet à la BCE, explique : « La plateforme a été conçue

comme une carte d'identité numérique unique. Le citoyen n'aura plus ni à ressaisir ses données ni à fournir de nouveaux documents pour chaque transaction : tout sera déjà authentifié et enregistré ». Elle ajoute que cette démarche permettra de réduire les délais administratifs, d'économiser des ressources et d'améliorer la qualité des services publics et financiers. La création d'« Egypte Identité » est le fruit d'un travail préparatoire entamé il y a plusieurs années. Selon Hala Fawzy, « le projet a débuté par une phase législative qui a consisté à modifier la loi sur la signature électronique et à adapter le cadre juridique de la BCE, accordant à l'identité numérique une valeur légale reconnue ». Vient ensuite la phase technique, fondée sur l'utilisation de clés de chiffrement publiques (ICP), un outil central pour garantir la sécurité et la confidentialité des transferts de données. Les informations sont hébergées sur un cloud national sécurisé, conforme aux normes internationales de protection des données. Une phase pilote, menée en partenariat avec plusieurs grandes banques, a permis de tester la stabilité et la rapidité du système. Après des essais concluants, la plateforme a été déployée à grande échelle, accompagnée du lancement de l'application mobile « Egypte Identité ».

TUNISIE

Vers la création du premier hôpital numérique du pays

La Tunisie s'apprête à franchir une nouvelle étape dans la modernisation de son système de santé. En août dernier, un responsable du ministère de la Santé avait évoqué l'idée de création d'un établissement de santé numérique. A l'issue d'une rencontre entre le président tunisien, Kaïs Saïed, et le ministre de la Santé, Mustapha Ferjani, le mercredi 29 octobre 2025, les autorités tunisiennes ont annoncé la création du

premier hôpital numérique du pays. Le projet vise à transformer en profondeur la manière dont les soins sont dispensés, en s'appuyant sur les technologies de l'information et de la communication. Selon les informations relayées par la presse locale, cet hôpital « 100 % numérique » permettra d'intégrer la télémedecine, les consultations à distance, la lecture numérique des imageries médicales et l'utilisation de l'intelligence artifi-

cielle dans le diagnostic et la gestion hospitalière. Le ministère de la Santé a déjà entamé la phase préparatoire, avec la mise en réseau de plusieurs hôpitaux publics et l'expérimentation de services de téléconsultation dans certaines régions, notamment à Tabarka. L'initiative s'inscrit dans la stratégie nationale de transformation numérique du secteur de la santé, en vue d'améliorer la qualité et la

continuité des soins tout en réduisant les inégalités d'accès entre les zones urbaines et rurales. En numérisant les processus médicaux, la Tunisie espère également renforcer la traçabilité des données, accélérer la prise en charge des patients et réduire les coûts liés à la gestion administrative. Rappelons qu'au début de l'année 2025, 10,5 millions de personnes utilisaient Internet en Tunisie. Le taux de pénétration est de 84,9 %.

LIBYE

L’Autrichien OMV découvre du pétrole et du gaz dans le bassin de Syrte

Présente en Libye depuis 1975, OMV figure parmi les premières sociétés étrangères à avoir repris officiellement les activités d'exploration pétrolière fin 2023, à la suite d'un appel lancé par la National Oil Corporation (NOC) pour relancer les investissements dans l'amont pétrolier. Plus d'un an après la reprise officielle de ses activités de prospection en Libye, OMV a réalisé une découverte combinée de pétrole et de gaz dans le bassin de Syrte, cœur historique de la production libyenne. L'information rendue publique le lundi 3 novembre

2025, a été relayée par la presse citant la NOC. Ce développement fait suite aux travaux d'exploration sur le bloc 106/4, réalisés via le puits d'exploration B1, foré à terre jusqu'à 10 476 pieds de profondeur (environ 3 193 mètres). Les tests de production ont révélé plus de 4200 barils de pétrole par jour et environ 2,6 millions de pieds cubes de gaz naturel par jour, selon les données communiquées par la NOC. Cette découverte rendue publique par la compagnie d'Etat, constitue le premier résultat positif enregistré par l'entreprise pétrolière sur ce périmètre régi par un

contrat de partage de production signé en 2008 entre les deux partenaires. Ce développement confirme le potentiel du bassin de Syrte qui concentre plus de 90 % de la production nationale et entre 80 % et 95 % des réserves prouvées, selon des données de l'U.S. Energy Information Administration (EIA) et de l'U.S. Geological Survey (USGS). En ce qui concerne OMV, la découverte symbolise le premier résultat concluant de son programme d'exploration sur le bloc 106/4, mené avec la NOC. Elle intervient dans un contexte où des compagnies étran-

gères, comme Eni, BP et Sonatrach, reprennent progressivement leurs opérations en Libye, à mesure que les conditions opérationnelles dans le pays s'améliorent. Si les volumes de pétrole et gaz annoncés sont pour l'heure insuffisants pour confirmer l'existence d'un champ d'hydrocarbures commercialement viable, ils offrent néanmoins des indications encourageantes sur la possibilité d'un développement ultérieur. Le pays ambitionne de porter son plateau de production de pétrole brut à 2 millions b/j d'ici 2026 contre 1,38 million b/j en août cette année.

MINERAIS CRITIQUES

Quatre mesures clés peuvent aider l’Afrique à engranger plus de valeur ajoutée

Le rapport souligne que les incitations fiscales offertes aux investisseurs dans le domaine de la transformation des minerais critiques doivent être accompagnées par des mesures connexes comme le développement des infrastructures de transport, l’amélioration de l’approvisionnement en énergie et la création d’un marché intérieur pour les produits finis et semi-finis.

L’amélioration des cadres réglementaires, le développement des infrastructures, l’octroi d’incitations fiscales à l’investissement dans la transformation locale et l’accroissement des capacités des marchés intérieurs à absorber des produits transformés sont les principales conditions que les pays africains producteurs de minerais critiques doivent réunir pour tirer davantage de valeur de ces ressources très convoitées, selon un rapport publié le 29 octobre 2025 par l’Institut international du développement durable (IISD). Intitulé « Tax considerations for critical minerals value addition », le rapport analyse les expériences de plusieurs pays, dont la Zambie, le Chili et l’Indonésie qui ont déjà utilisé des incitations fiscales pour favoriser la transformation, le raffinage et la fabrication au niveau local, et tenter ainsi d’accroître la valeur ajoutée nationale tout au long de la chaîne de valeur de minerais critiques. Ces incitations fiscales vont de la modulation des redevances en Afrique du Sud — qui applique des taux plus élevés sur les minerais et les concentrés (de 0,5 à 7%) et des taux plus bas sur les produits raffinés (de 0,5 à 5%) — aux abattements fiscaux décidés par la Zambie (une déduction pour amortissement de 50 % sur le coût des installations et des équipements utilisés pour le traitement des minerais), en passant par les incitations basées sur les bénéfices telles que l’abaissement par le gouvernement zambien de l’impôt sur les sociétés opérant dans la transformation des cathodes de cuivre en d’autres produits manufacturés à 15%, contre 30% pour les autres entreprises. Théoriquement, ces mesures fiscales peuvent réduire les charges initiales en capital, améliorant ainsi les flux de trésorerie pour les investissements importants dans le raffinage et la fabrication de produits transformés. L’analyse des expériences de plusieurs pays montre cependant que les mesures fiscales ont eu, dans l’ensemble, des degrés de réussite variables, en fonction de facteurs tels que la volatilité des prix des matières premières, l’existence d’infrastructures de transport, la fiabilité de l’approvisionnement en énergie, les investissements internationaux et nationaux, la capacité des auto-

rités fiscales et des institutions de réglementation minière à renforcer et à faire respecter le système juridique applicable aux minéraux et les évolutions géopolitiques. Le rapport souligne également que les politiques de restrictions sur les exportations des minerais bruts ont également produit des résultats mitigés. À titre d’exemple, l’interdiction des exportations du minerai de chrome brut par le Zimbabwe en 2011, qui visait à encourager la production locale de ferrochrome, s’est traduite par une baisse du prix du minerai de chrome zimbabwéen, une légère augmentation des ventes de minerai de chrome aux producteurs nationaux de ferrochrome et une baisse significative de la production globale de chrome du pays. Par conséquent, les incitations fiscales et les restrictions aux exportations de minerais bruts sont insuffisantes pour permettre aux pays producteurs de minerais critiques de favoriser la transformation, le raffinage et la fabrication au niveau local, dans le but de capter une plus grande part de la valeur ajoutée.

Moderniser les infrastructures

Trois autres conditions fondamentales sont nécessaires pour atteindre cet objectif, alors que la demande mondiale en minerais stratégiques augmente dans un contexte marqué par l’accélération de la transition énergétique et numérique. Il s’agit, en premier lieu, de l’amélioration des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels. Un environnement juridique et réglementaire stable, cohérent et transparent constitue une mesure clé afin de réduire les risques pour les investisseurs. Le cas du Chili constitue, dans ce cadre, un exemple à suivre. En 2023, ce pays d’Amérique latine a signé un accord de partenariat stratégique avec l’Union européenne (UE) sur les chaînes de valeur durables des matières premières, qui comprend l’obligation de développer des centres locaux de transformation, de fabrication et de recyclage ainsi qu’un engagement clair à exporter leurs produits vers l’Europe. La deuxième condition concerne le développe-

ment d’infrastructures fiables, notamment dans les domaines du transport, de l’énergie et de la gestion des impacts environnementaux des activités de transformation. Un approvisionnement énergétique stable et abordable est essentiel pour les opérations de traitement des minéraux, qui sont généralement très gourmandes en énergie. Cela inclut l’électricité nécessaire aux processus de concassage, de broyage, de fusion et de raffinage. En moyenne, le raffinage de la bauxite, par exemple, nécessite plus de 3 000 kWh par tonne de produit raffiné. Cette quantité d’énergie peut alimenter trois à quatre foyers pendant un an dans certaines régions d’Afrique subsaharienne. Des routes, des voies ferrées et des ports bien développés facilitent, quant à eux, le transport des minerais bruts depuis les sites miniers vers les usines de traitement et les terminaux d’exportation. Un approvisionnement en eau suffisant est également essentiel pour les opérations de transformation des minerais en particulier dans les régions arides, et des systèmes efficaces de gestion des eaux usées sont nécessaires pour se conformer à la réglementation et minimiser l’impact environnemental. Au Chili, par exemple, l’extraction de saumure de lithium dans le désert d’Atacama a rencontré des difficultés à cause de la pénurie d’eau, ce qui a incité le pays à investir dans des usines de dessalement afin de soutenir la capacité de traitement. Dans certains cas, les investisseurs sont prêts à construire ou à moderniser les infrastructures dont ils ont besoin pour que leurs usines de traitement des minerais soient viables. Tel est, entre autres, le cas de la China State Power Investment Corporation qui a investi à la fois dans une usine de production d’alumine et dans une centrale électrique pour l’alimenter en Guinée. Et last but not least, la disponibilité d’un marché intérieur pour les produits semi-finis et finis issus de la transformation des minerais joue un rôle important dans l’ampleur de la valeur ajoutée locale qui peut être générée dans le pays, même si le potentiel d’exportation peut être important lorsque les infrastructures de transport existent.

CAMEROUN

La dette intérieure en hausse de plus de 15 % à septembre 2025, portée par les émissions de titres publics

Afin septembre 2025, la dette intérieure de l’administration centrale du Cameroun, hors restes à payer (RAP) — factures encore en attente de règlement au Trésor —, a atteint 4 246 milliards de FCFA, selon la Caisse autonome d’amortissement (CAA). Ce volume marque une hausse de 15,5 % en glissement annuel, illustrant « une dynamique soutenue de mobilisation des ressources financières domestiques au service des besoins de financement de l’État », indique la note de conjoncture de l’institution. Cette progression est principalement due à la hausse des émissions de titres publics, qui constituent désormais 54,7 % de la dette intérieure. Ces titres — Obligations du Trésor assimilables (OTA) et

Bons du Trésor assimilables (BTA) — confirment leur rôle stratégique dans le financement du Trésor public sur le marché monétaire régional de la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad et RCA). Sur les neuf premiers mois de l’année, l’encours des valeurs du Trésor émises par le Cameroun s’élève à 2 323,8 milliards de FCFA, contre 1 965,6 milliards sur la même période en 2024. Les OTA, titres de moyen et long termes (de 1 à 10 ans), servant à financer les projets d’infrastructure, restent prédominants. Leur encours atteint 1 344,5 milliards de FCFA à fin septembre 2025, contre 1 100 milliards un an plus tôt. Les BTA, titres de court terme (52 semaines au plus) destinés à gérer la trésorerie, totalisent

568,1 milliards de FCFA, en hausse de 113,7 milliards sur un an. Cette tendance à la hausse des titres publics n’est pas propre au Cameroun. Elle s’observe également dans les autres pays de la Cemac, où les États utilisent de plus en plus le marché monétaire régional, créé en 2011 par la Banque des États de l’Afrique centrale (BEAC), pour financer leurs besoins internes. Toutefois, cette dépendance croissante expose le système financier à des risques souverains. Les banques commerciales, agréées comme Spécialistes en valeurs du Trésor (SVT), constituent les principaux investisseurs sur ce marché. En cas de défauts de paiement répétés sur les titres publics, ces établissements se trouveraient directement fragilisés.

GABON

50 millions \$ débloqués pour régler la dette extérieure et rassurer les créanciers

Selon les prévisions du FMI, le taux d’endettement du Gabon dépasse le plafond de 70% fixé par la Cemac, et pourrait atteindre 78,9 % du PIB en 2025, si aucune action n’est entreprise. Le Gabon a annoncé, le lundi 3 novembre 2025, avoir procédé au paiement de plus de 28,3 milliards FCFA (environ 50 millions \$) au titre de sa dette extérieure, rapporte le quotidien national l’Union. Cette enveloppe couvre plusieurs créanciers multilatéraux majeurs. Il s’agit de la Banque africaine de développement (BAD) pour 12,347 milliards FCFA, l’Agence française de développement (AFD) avec 8,835 milliards FCFA, le Fonds monétaire international (FMI) pour 4 milliards FCFA, la Banque mondiale (2,203 milliards FCFA), la Banque européenne d’investissement (BEI) 183 millions FCFA, le Fonds international de développement agricole (FIDA) pour 458 millions FCFA, et enfin la Banque arabe de développement économique en Afrique (BADEA) 284 millions FCFA. Le règlement de ces échéances permet de préserver la crédibilité financière du Gabon à l’international et d’éviter les difficultés récemment rencontrées avec la Banque mondiale, qui avait suspendu ses décaissements en raison d’impayés de 17 milliards FCFA (26,6 millions de dollars). Cette opération intervient malgré une prévision de Fitch Ratings qui anticipait en 2025 des difficultés accrues dans le remboursement de la dette, reflétant la fragilité persistante de la gestion financière du pays. Cette opération contribue en outre à la réduction du stock de la dette publique. Selon les données de la Direction générale de la dette (DGD), l’encours global de la dette du pays s’élevait à 7 179,056 milliards FCFA à fin mars 2025. La dette extérieure représente 60,7 % du total en 2024, une proportion qui devrait atteindre 71,8 % d’ici 2027. En procédant à ce règlement, le gouvernement envoie un message clair sur sa volonté d’honorer ses engagements et de sécuriser l’environnement pour de futurs investissements.

ÉTATS-UNIS

La paralysie budgétaire atteint 36 jours, un record

Depuis le 1er octobre, républicains et démocrates au Congrès ne parviennent pas à s’entendre pour lever ce blocage qui met des centaines de milliers de fonctionnaires au chômage technique.

Les États-Unis sont entrés mercredi dans leur 36e jour de paralysie budgétaire, battant ainsi le record du plus long «shutdown» de l'histoire du pays, établi en 2019 lors du premier mandat de Donald Trump. Depuis le 1er octobre et l'expiration du budget de l'État fédéral, républicains et démocrates au Congrès ne parviennent pas à s'entendre pour lever ce blocage qui met des centaines de milliers de fonctionnaires au chômage technique, perturbe le versement d'aides sociales et déstabilise même le trafic aérien. «Je vais être honnête avec vous, je pense qu'aucun d'entre nous ne s'attendait à ce que cela traîne autant en longueur», avait confessé plus tôt mardi le président républicain de la Chambre des représentants, Mike Johnson. Coïncidence du calendrier, ce record est survenu peu après l'annonce des résultats de plusieurs élections clés, où les démo-

crates ont signé de larges victoires. La Virginie, avec Abigail Spanberger, et le New Jersey, avec Mikie Sherrill, ont notamment élu des candidates démocrates comme nouvelles gouverneures tandis que New York a choisi le progressiste Zohran Mamdani pour maire. Les Californiens ont eux approuvé un texte visant à redécouper leur carte électorale, en réponse à un mouvement similaire des républicains au Texas. Autant de scrutins servant de baromètre pour les neuf premiers mois du second mandat de Donald Trump, qui a pointé du doigt la paralysie budgétaire pour expliquer les revers électoraux de son parti. «Trump n'était pas sur les bulletins de vote, et la paralysie budgétaire, (sont) les deux raisons pour lesquelles les républicains ont perdu les élections ce soir, selon les sondeurs», a souligné le président républicain sur sa plateforme Truth Social.

Les effets du blocage

Dans l'autre camp, l'heure était plus à la réjouissance. «Les démocrates fument Donald Trump et les républicains extrémistes à travers le pays», s'est gaussé sur X le chef de la minorité à la Chambre, Hakeem Jeffries. L'opposition espère désormais pouvoir se servir de ces résultats électoraux comme levier pour faire bouger les lignes de la paralysie budgétaire. Car les effets du blocage se font de plus en plus sentir pour les Américains. Des centaines de milliers de fonctionnaires fédéraux ont été mis au chômage technique, avec un salaire différé, et des centaines de milliers d'autres sont forcés de continuer à travailler, sans paie non plus jusqu'à la fin de la crise. Les aides sociales sont également fortement perturbées.

FRANCE

La production industrielle rebondit de 0,8% en septembre

La production industrielle française a rebondi de 0,8% en septembre, et la production manufacturière seule de 0,9%, a annoncé mercredi l'Insee. En août, toujours sur un mois, elles avaient respectivement baissé de 0,9% et 1%, rappelle l'Institut national de la Statistique. La production a particulièrement rebondi dans la fabrication de matériels de transport (+5,5% après -4,3% en août), notamment la construction aéronautique et spatiale. Depuis juin, remarque l'Insee, c'est «la branche la plus contributrice aux variations de la production manufacturière». La production rebondit aussi, mais

plus modérément, dans la fabrication de biens d'équipement électriques, électroniques et informatiques (+1,2% après -0,4%), dans les industries agro-alimentaires (+0,4% après -0,4%) et dans la cokéfaction et le raffinage (+1,2% après -2,6%). La production baisse en revanche de nouveau dans la catégorie «autres produits industriels», qui comprennent la métallurgie, la chimie, la pharmacie, de 0,3% après déjà une baisse de 0,2% en août. La production est stable dans les industries extractives, énergie, eau, après avoir baissé de 0,5% en août.

Baisse dans les industries agro-alimentaires

Sur un an, les trois mois juillet-août-septembre comparés aux trois mêmes mois de 2024, la production manufacturière a augmenté de 1,3%, et la production industrielle dans son ensemble de 1,1%. L'année est particulièrement faste pour la fabrication de matériels de transport (+11%) et la cokéfaction et le raffinage (+6,6%). Elle augmente aussi, mais plus modérément, dans la fabrication de biens d'équipement électriques, électroniques et informatiques (+1,5%) et dans les industries extractives, énergie, eau (+0,2%). Elle baisse cepen-

dant dans les industries agro-alimentaires (-2,7%) et, dans une moindre mesure, dans la fabrication d'«autres produits industriels» (-0,4%). Sur un mois, la production baisse de 1,3% dans la construction, après +1,2% en août). Elle se replie dans les travaux de construction spécialisés (-1,0% après +1,4%) et de 5,2% (après +3,9%) dans la construction de bâtiments (-5,2% après +3,9%). La production baisse de nouveau dans le génie civil (-1,3% après -1,6%). La production dans la construction des trois derniers mois (juillet à septembre 2025) est inférieure de 1,6% à celle des trois mêmes mois un an plus tôt.

CANADA

L'Etat prévoit de quasiment doubler son déficit à 78 milliards de dollars pour 2025-26

Le premier ministre Mark Carney a axé son premier budget sur de grands projets d'infrastructure et une forte augmentation des dépenses militaires pour donner un nouveau souffle à son pays. Le Canada a présenté mardi un budget «historique», n'hésitant pas à doubler son déficit pour donner un nouveau souffle à son pays bousculé par le virage protectionniste de son voisin américain. Le premier ministre Mark Carney a notamment axé son premier budget sur de grands projets d'infrastructure et une forte augmentation des dépenses militaires. Dans ce contexte, le Canada prévoit en 2025-26 un déficit presque deux fois plus important que l'an passé, atteignant 78,3 milliards de dollars canadiens (48,4 milliards d'euros). «Nous avons le vent de face», a expliqué Fran-

çois-Philippe Champagne, le ministre des Finances, lors d'une conférence de presse pour justifier le creusement du déficit. «Il y a une grande différence entre les dépenses et les investissements. Ce que vous voyez aujourd'hui, c'est un budget d'investissements.» «Il ne s'agit pas d'une simple transition. C'est une rupture, un changement de portée historique qui se déroule sur une courte période. Cette nouvelle réalité transforme nos fondations économiques», affirme le gouvernement dans son document budgétaire. Les nouvelles politiques du président américain Donald Trump, qui a imposé des droits de douane à son allié, frappent déjà durement le pays, faisant grimper le chômage et mettant sous pression les entreprises dans des secteurs cruciaux (automobile, aluminium, acier).

60 milliards de dollars sur cinq ans

Ottawa prévoit faire des économies de 60 milliards de dollars sur cinq ans au sein de sa fonction publique, et réinvestir les sommes ainsi dégagées dans les infrastructures, la défense et le logement pour aider le Canada à naviguer à travers les bouleversements économiques mondiaux provoqués par les droits de douane américains. Ancien économiste et banquier central, le premier ministre prépare le terrain depuis des mois à des investissements massifs pour entre autres rompre la dépendance économique du Canada envers les États-Unis. Au cours des cinq prochaines années, Ottawa prévoit ainsi dépenser 115 milliards de dollars canadiens dans le développement d'infrastructures à tra-

vers le pays et 82 milliards dans la défense, confirmant la volonté du Canada de s'aligner sur les objectifs de l'Otan de 2% d'ici la fin de l'année et de 5% du PIB d'ici 2035. Les dépenses militaires canadiennes doivent permettre de moderniser et renforcer les forces armées pour défendre «chaque mètre carré» du territoire canadien, et notamment l'Arctique qui est aujourd'hui très convoité. Au Canada, le budget fait l'objet d'un vote de confiance, ce qui signifie qu'un vote défavorable entraînerait la chute du gouvernement minoritaire de Mark Carney et plongerait le pays dans sa deuxième élection en moins de 12 mois. Le vote sur ce projet de budget devrait se tenir autour de la mi-novembre.

CHINE

Le Premier ministre promet de s’ouvrir face au «protectionnisme» d’autres pays

Le Premier ministre chinois a promis mercredi que son pays continuera à s'ouvrir et dénoncé des comportements «unilatéraux et protectionnistes», au moment où Pékin cherche à attirer les investisseurs face à la politique commerciale offensive des États-Unis. La deuxième économie mondiale s'est efforcée ces derniers mois de courtiser de nouveaux partenaires commerciaux sur fond de tensions commerciales avec Washington, et cherche à se présenter comme un acteur stable sur la scène internationale. «Certaines actions unilatérales et protectionnistes (...) perturbent gravement l'ordre économique et commercial international», a déclaré mercredi Li Qiang lors de l'ouverture d'un salon de l'importation à Shanghai. L'ordre international a été menacé cette année par «diverses formes de découplage et de rupture des chaînes d'approvisionnement, couplées à une escalade des tensions commerciales», a-t-il dénoncé, tout en se gardant de nommer les États-Unis. De nombreuses multinationales estiment qu'il est désormais «de plus en plus difficile de faire des affaires», a-t-il ajouté. Li Qiang s'exprimait lors d'un gigantesque salon annuel de l'importation, un événement présenté par Pékin comme une plateforme de coopération économique internationale. L'exposition est toutefois critiquée par certains milieux économiques pour un rôle supposément limité à de l'affichage et un manque de résultats concrets. Quelques jours plus tôt, le président américain Donald Trump et son homologue chinois Xi Jinping avaient scellé un accord pour résoudre plusieurs de leurs différends, mettant fin à des mois de bras de fer entre les deux premières économies mondiales.

COOKIES, SUPERCOOKIES, COOKIES ZOMBIES

Comment s'en protéger efficacement ?

Vous connaissez les cookies, mais avez-vous déjà entendu parler des supercookies et des cookies zombies ? Deux dispositifs de suivi sournois qui menacent autrement votre droit à la vie privée. On fait le point pour vous aider à vous en débarrasser.

Plus que jamais, la protection des données personnelles doit occuper une place centrale dans vos habitudes de navigation. Au cœur de ce débat : les cookies, ces petits fichiers devenus symboles du pistage en ligne. Leur utilisation reste un sujet épineux, notamment avec l'apparition de formes plus insidieuses comme les supercookies et les cookies zombies. Ces technologies sophistiquées, opérant dans l'ombre, posent un défi majeur en matière de confidentialité.

Des cookies et cookies tiers...

Pour rappel, un cookie est un petit fichier texte sauvegardé par votre navigateur, stocké par le navigateur dans le profil de l'utilisateur, à un emplacement qui varie selon le système (AppData > Local sur Windows, par exemple). À l'intérieur, on trouve un ensemble d'informations : un nom, une valeur, un domaine, et parfois, une date d'expiration.

Si l'on a pour habitude de fustiger les cookies, il convient de nuancer puisqu'il en existe de deux types. D'un côté, les cookies « propriétaires », ou 1st party, nécessaires pour le fonctionnement optimal des sites web. Ils conservent vos préférences, comme la langue sur un site multilingue, et facilitent votre expérience en mémorisant vos jetons de session.

De l'autre, les cookies tiers, ou 3rd party, créés par des entités distinctes de l'éditeur du site que vous visitez, se consacrent moins à améliorer votre confort qu'à suivre votre navigation et à collecter des données personnelles. La distinction entre ces deux catégories n'est pas toujours évidente, d'autant que certains cookies tiers prennent parfois l'apparence de cookies 1st party pour contourner les protections mises en place par certains navigateurs. C'est ce qu'on appelle le CNAME cloaking, une technique qui s'appuie sur un enregistrement DNS faisant passer un domaine tiers pour un sous-domaine du site consulté, de sorte que le traqueur soit traité comme un élément propriétaire. L'usage des cookies tiers a nettement reculé ces dernières années. Safari les bloque par défaut depuis 2020 et Firefox les isole grâce à Total Cookie Protection. Chrome continue de les prendre en charge, après avoir repoussé plusieurs fois leur disparition, mais leur rôle s'amenuise à mesure que l'écosystème s'adapte. En parallèle, d'autres méthodes de suivi gagnent du terrain, souvent plus difficiles à détecter ou à neutraliser, à l'image du fingerprinting, du bounce tracking ou de certaines formes de décoration de liens, qui s'appuient sur des signaux techniques ou des redirections successives pour suivre l'activité en ligne sans recourir aux cookies.

... aux supercookies et cookies zombies

Les cookies ne sont donc pas tous néfastes, et les plus problématiques d'entre eux font aujourd'hui l'objet d'une traque acharnée, aussi bien côté internaute que côté navigateur. Qu'il s'agisse de l'un ou l'autre de ces types, leurs modes de fonctionnement sont désormais bien connus, et l'on sait comment limiter leur impact sur l'exploitation des données privées, sinon les neutraliser.

En revanche, il est une forme de technique de suivi en ligne bien moins connue du



grand public, pourtant tout aussi intrusive, et plus insidieuse : les supercookies. Pour résumer, on parle de « supercookies » pour désigner des techniques de suivi et de persistance qui échappent aux contrôles classiques des navigateurs, qui ne nécessitent aucune autorisation d'installation, déposés sur l'appareil de l'internaute à son insu. Comme un cookie standard, ils tracent la navigation pour collecter des informations relatives aux activités en ligne et aux habitudes de consommation.

Mais leur vraie spécificité réside dans leur caractère permanent : il est très difficile de supprimer un supercookie, à plus forte raison quand on ne sait pas qu'il a été déposé sur son smartphone ou son PC. Par là même, ces dispositifs échappent le plus souvent aux mesures de blocage mises en place par les navigateurs, et ils sont régulièrement stockés ailleurs que dans le répertoire local. À titre d'exemple, on peut trouver des données persistantes dans le cache du navigateur ou dans des espaces de stockage associés au navigateur, comme LocalStorage ou IndexedDB.

Quels sont les types de supercookies ?

Il existe trois types de supercookies : les cookies Flash, les cookies basés sur l'UIDH (en-tête d'identification unique), et les cookies HSTS :

Les supercookies Flash, également nommés Local Shared Objects (LSO), reposaient sur le stockage du plugin Adobe Flash côté client et possèdent une grande capacité de stockage. Ils ont surtout eu un rôle historique en personnalisant l'expérience utilisateur en conservant certaines données locales. Contrairement aux cookies normaux, ils échappent facilement aux méthodes de contrôle intégrées aux navigateurs, ce qui les rend plus difficiles à supprimer. Dans la mesure où Adobe a mis fin au support pour Flash Player fin 2020, les LSO liés à Flash appartiennent essentiellement aujourd'hui au passé. Ils ne jouent plus de rôle sur le web grand public et n'apparaissent plus que dans de rares environnements hérités.

Les supercookies basés sur l'UIDH sont moins des cookies que des identifiants injectés au niveau du réseau par le fournisseur d'accès Internet, à l'image du scandale Verizon au milieu des années

2010. Un tel dispositif est d'autant plus problématique qu'il est impossible de s'en débarrasser : aucun fichier local n'est créé, l'identifiant est ajouté en transit. Ce type de pratique est aujourd'hui rare, mais reste régulièrement cité comme exemple de dérives.

Les supercookies HSTS sont issus du détournement d'une fonctionnalité de HTTPS. À l'origine, HSTS (HTTP Strict Transport Security) est une politique de sécurité transmise via un en-tête HTTP, destinée à forcer systématiquement le chargement des pages HTTPS pour un domaine donné. D'un point de vue technique, le processus repose sur un mécanisme d'enregistrement des règles HSTS par le navigateur pour éviter aux sites web de renvoyer les informations de redirection à chaque visite. Problème, en activant ou non HSTS sur plusieurs sous-domaines, un site peut encoder un identifiant persistant dans cet état mémorisé ; cet identifiant peut ensuite être déduit en testant le comportement du navigateur lors de la connexion à ces sous-domaines, sans recourir aux cookies classiques, à condition que l'acteur qui a posé ces règles contrôle aussi les sous-domaines testés et les intègre comme ressources tierces sur d'autres pages.

Le cookie zombie, un super-supercookie

Il existe enfin une quatrième forme de supercookie, qui consiste davantage en un dérivé de supercookie qu'en un supercookie à part entière : le cookie zombie, ou « evercookie ».

Les cookies zombies, comme leur nom l'indique, régénèrent automatiquement les cookies que vous supprimez. Ils y parviennent en multipliant les emplacements de stockage (LocalStorage, IndexedDB, cache, ETags, cache d'images...), et en les restaurant dès que l'un de ces emplacements est nettoyé.

Pour mieux visualiser, imaginez vouloir empêcher votre ancien colocataire d'accéder à votre appartement. Vous récupérez sa clé et vous vous en débarrassez. Or, prévoyant, il avait pris soin de cacher plusieurs doubles : un sous le paillason, un autre dans sa voiture, un troisième chez un ami, un quatrième enterré dans le jardin, un dernier, encore, planqué dans une boîte à clés. Tant qu'une seule de ces co-

pies subsiste, l'accès à votre maison est possible, et la clé que vous pensiez avoir éliminée finit toujours par réapparaître. Inutile, donc, de préciser à quel point les cookies zombies sont dangereux pour vos informations personnelles et votre vie privée. Ils ne sont pas seulement persistants, ils créent la persistance. Et s'en débarrasser n'est pas une mince affaire.

Comment se débarrasser des supercookies et des cookies zombies ?

Il est difficile de supprimer des supercookies, mais à l'impossible nul n'est tenu. On l'a vu, les cookies Flash relèvent désormais presque de l'archéologie numérique. Dans les rares environnements où ils subsistent encore, il faut effacer les cookies et les données de site associées, car ces éléments n'étaient pas stockés dans le cache du navigateur. Pour un usage courant, ce point ne pose plus vraiment de problème.

Les identifiants UIDH injectés par certains opérateurs ne se gèrent pas localement, puisqu'ils sont ajoutés en transit. Le plus sûr consiste à chiffrer son trafic, d'abord en privilégiant systématiquement les sites HTTPS, puis en passant par un VPN, ce qui empêche le FAI d'insérer son identifiant. Une demande de désactivation peut être formulée auprès de l'opérateur qui doit en théorie s'y conformer, mais il faudra le croire sur parole. Précision utile : un VPN gratuit comme payant n'efface pas les supercookies stockés dans le navigateur ; il coupe uniquement le levier d'injection côté réseau.

Les détournements HSTS, eux, ont conduit les navigateurs à mieux encadrer la gestion de cet état particulier. En navigation privée, les informations enregistrées ne survivent pas à la fermeture de la fenêtre. En session classique, un nettoyage des cookies et des données de site suffit généralement à purger l'état HSTS associé, tandis que les listes préchargées restent actives pour la sécurité et n'interviennent pas dans le pistage.

Reste enfin le cas des cookies zombies, ou evercookies. La seule façon d'en venir à bout consiste à effacer toutes les données de site du domaine concerné et à empêcher leur réinstallation. Les protections intégrées aux navigateurs modernes, qui compartimentent de mieux en mieux les stockages tiers, permettent de limiter leur efficacité, tout comme les bloqueurs de traqueurs qui coupent court aux scripts chargés de les réinjecter.

Au-delà de ces cas particuliers, quelques réflexes permettent d'assainir plus largement le terrain.

Miser sur un navigateur doté d'une protection anti-pistage active par défaut coupe déjà une bonne partie des tentatives de suivi, d'autant que le blocage des cookies tiers est aujourd'hui bien maîtrisé sans provoquer d'effets de bord majeurs. Un nettoyage ponctuel des données de site pour les domaines sensibles remet les compteurs à zéro, tandis qu'un bloqueur de traqueurs fiable limite l'exécution des scripts utilisés pour réinstaller des identifiants persistants. Pour les sessions qui ne doivent rien conserver, la navigation privée fait parfaitement le travail, et pour réduire l'exposition sur le réseau, notamment face aux pratiques d'injection, la combinaison HTTPS et VPN reste l'option la plus simple et la plus efficace.

PUISQUE VOUS NE VOULEZ PLUS DE L'AUTRE VERSION

BMW ne vendra plus qu'un type de sportive

Le département Motorsport ou "M" de BMW laisse le choix entre une version de base et une version Competition toujours un peu plus affûtée. Mais dans les faits, cette dernière séduit plus de 80% des clients. La marque à l'hélice souhaite rationaliser son offre sportive. A l'avenir, les versions M disposeront d'emblée de la puissance des versions Competition lesquelles disparaîtront du catalogue.

Le département Motorsport ou "M" de BMW laisse le choix entre une version de base et une version Competition toujours un peu plus affûtée. Mais dans les faits, cette dernière séduit plus de 80% des clients. La marque à l'hélice souhaite rationaliser son offre sportive. A l'avenir, les versions M disposeront d'emblée de la puissance des versions Competition lesquelles disparaîtront du catalogue. Le mieux est souvent l'ennemi du bien. A trop vouloir bien faire, BMW s'est finalement retrouvé dans la situation de proposer le modèle sportif de trop. En effet, le département Motorsport ou "M" pour les intimes laisse systématiquement le choix entre une version de base : la M et, juste au dessus, avec une poignée de chevaux supplémentaires, la déclinaison M Competition.

Stopper une version qui ne se vend pas

Si en Allemagne, il y a bel et bien une clientèle pour les deux variantes, sur leur marché local, les marques premium proposent des variantes dépouillées en équipement mais animées par de gros moteurs, ces configurations sont introuvables de notre côté du Rhin. En France et pas uniquement en raison de l'imposant malus auquel ne peuvent échapper les grosses cylindrées, les acheteurs s'orientent directement vers le "meilleur", c'est-à-dire, chez BMW, sur la version M Competition. C'est ce que vient de déclarer Frank van Meel le PDG de BMW M à nos confrères du BMW Blog « Plus de 80 % de nos clients se sont tournés directement vers la version Competition. Nous nous sommes donc



dit : faisons-en le modèle standard. On pourrait dire que chaque modèle M actuel est une Competition. » Ceci permettra une rationalisation de l'offre, avec une gamme M désormais articulée autour de trois options, la M de base qui vous l'aurez compris se sera hissée au niveau de la version Competition, la CS et la CSL. Ces deux dernières étant nettement plus élitistes au niveau tarifaire, elles privilégieront toujours en encore la réduction du poids et l'amélioration des performances sur circuit. Ces BMW M deviennent rapidement des collectors qui peuvent affoler les enchères. De tout manière, les acheteurs de "M" et ceux de CS et de CSL ne sont pas les mêmes.

BMW M Competition encore au catalogue jusqu'en 2026

Sur certains marchés, pour l'instant, BMW propose toujours l'option Competition sur certains modèles 2026, notamment les M3 et M4. Cette option



ajoute la transmission intégrale xDrive de série et augmente la puissance de 20 chevaux, portant ainsi la puissance des M3 et M4 de 503 à 523 chevaux. Le X5 M conserve également sa version Competition pour 2026, avec une puissance de 617 chevaux. Cela dit, les modèles récents comme la

M2 et la future M5 ne proposeront plus de version Competition pour l'année 2026. Ce changement s'étendra sans aucun doute à toute la gamme M dans un avenir proche. Et avec l'électrique, les futures BMW iM3 et BMW iX3 M feront sans doute de même dès l'année prochaine.

Alfa Romeo refait ses gammes : un SUV inédit au programme

Futurs Stelvio et Giulia repoussés de deux ans, grands SUV purement et simplement abandonnés pour ne pas cannibaliser Maserati, le plan produit d'Alfa Romeo vient, une fois de plus, de changer. Saupoudrée par des modèles hors-séries davantage bons pour l'image que pour le volume, la gamme s'enrichira d'un SUV inédit qui prendra place entre le Tonale et le Stelvio. Du temps où Jean-Philippe Imparato était aux commandes, rien ne semblait trop beau pour la marque au trèfle. Dans le plan produit d'alors, les futures Giulia et Stelvio étaient prévues pour être 100% électrique et avec des puissances dépassant les 1 000 ch pour les versions de pointe. Tandis que les ambitions américaines d'Alfa Romeo se traduisaient par des véhicules king-size sous la forme de SUV venant au-dessus du Stelvio. Mais les choses ont bien changé et pas uniquement suite notamment au départ précipité de Carlos Tavares, son remplaçant Antonio Filosa qui a pris les rênes de Stellantis le 28 mai dernier a d'autres projets en tête dont notamment celui de jouer la complémentarité entre Alfa Romeo et Maserati. La marque au trident se positionnant au-dessus de celle au trèfle misera logiquement sur des véhicules de



plus grandes tailles, des formats prisés au pays de l'oncle Sam où Maserati a ses adeptes.

Les futures Alfa Romeo Stelvio et Giulia sont retardées de deux ans

Le marché de l'électrique ne progressant pas suffisamment, les programmes Stelvio et Giulia ont dû revenir en partie au

thermique plus ou moins hybridé, un retour en arrière qui a sensiblement retardé l'arrivée de ces deux nouveaux produits, au mieux à l'horizon 2027. En attendant, la Giulia qui est au catalogue depuis l'automne 2016 et le Stelvio, commercialisé depuis mars 2017, resteront dans la gamme jusqu'en 2027 histoire de conserver une activité industrielle dans l'usine italienne de Cassino qui produira les rem-

plaçants. Pour convaincre la clientèle, la marque milanaise devra sortir les rames car la palette des motorisations de la berline comme du SUV ne comporte aucune offre électrifiée ni même en microhybride. La concurrence d'outre-Rhin nettement plus récente et surtout plus affûtée sera plus que jamais une menace forte pour Alfa Romeo.

Un SUV intercalé entre le Tonale et le Stelvio

Et ce n'est pas le SUV Alfa Romeo Tonale tout juste restylé lancé à l'été 2022 qui sera à l'origine d'une forte conquête. Il aura pour sa part fort à faire face aux Audi Q3 et Q3 Sportback renouvelés comme à la nouvelle mouture du Mercedes-Benz GLA attendue l'an prochain qui sera à la fois thermique et 100% électrique. Pour faire parler de lui, Alfa Romeo capitalisera sur des modèles hors-séries dans la veine de la supercar Alfa Romeo 33 Stradale. Et pour renouer avec le volume, un SUV viendra s'intercaler entre le Tonale (4,52 m) et le futur Stelvio dont le gabarit avoisinera les 4,80 m. Ce modèle reprendra la base technique initialement prévue pour l'Opel Manta dont un concept-car fut présenté à l'automne 2023.

Mots fléchés

SPORT DE BALLE ORGUEIL		PAUVRETÉ IMMATRI-CULER		DISPARITION GALERIES		INCORRECT		PETITE CLASSE SURFACE AGRICOLE		DIRECTION RIMEUR	
						SUR LA TABLE					
CHUCHOTER ÉPAR-PILLEMENT									PRONOM INDÉFINI DURETÉ		
						VIN ESPAGNOL COUPER COURT					
TROMPERA MONTÉE DES EAUX								NOTE PLAISANTE		PIÉCETTE	
					PIQUANTS OUTIL						
SAINT NORMAND NOBLE TITRE			PLAFONNIER PUR-SANG							SAGE	
							CHARPENTÉ PLUIE				
POUR SERVIR LE VIN	CONJONC-TION SUPPRIMER			DÉLIRE MYSTIQUE NOTE							INFUSION
						ARRIVE SOLDAT AMÉRICAIN					
MAL D'ENFANT		COUCHES RAPACE							CONDITION PETIT HOMME		
				ALARMES GRADE DE JUDOKA							
DÉBUT DE SEMAINE MAMMELLE						UTILE POUR RANDONNER		ÎLE DE FRANCE		CONJONC-TION	
			MAGHRÉBIN								
GOUVERNER SEUL							GREFFE				

PÉTROLE

Le Brent stable à 64,62 dollars

Les prix du pétrole brut restaient stables mercredi, le marché évaluant les récentes données économiques, tandis que le renforcement du dollar américain accentuait la pression sur le marché. Le Brent s'établissait, en début d'après-midi, à 64,62 dollars le baril, tandis que le West Texas Intermediate (WTI) affichait 60,71 dollars le baril. Selon des experts, le marché est sous la pression exercée par un dollar plus fort et des indicateurs économiques jugés faibles. L'activité manufacturière en Chine, premier consommateur mondiale de brut, a reculé pour le septième mois consécutif et, aux Etats-Unis, l'industrie manufacturière s'est contractée pour le huitième mois d'affilée en octobre.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Jeudi 6 novembre 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



Chronique Eco

d'Anouar El Andaloussi

L'Agriculture algérienne malade de sa gouvernance

S'il y a un secteur qui fait débat en Algérie de manière récurrente et souvent polémique en raison de l'importance de son impact sur la vie de toute la société, c'est bien l'agriculture. L'agriculture algérienne emploie plus de deux millions de travailleurs, elle intéresse de manière directe ou indirecte toute la population. Malgré cette présence à la fois réelle et symbolique de l'agriculture dans le conscient et le subconscient de tous les algériens, il demeure que la perception de l'avenir de ce secteur est très fragmentée, les uns persistent à considérer que le statu du sol est déterminant pour l'investissement dans le secteur, les autres suggèrent que la propriété publique n'est plus adaptée aux transformations structurelles de l'agriculture. En réalité, la question foncière est déterminante et elle dépasse le seul volet de la propriété. Il faut préserver la propriété publique et lutter contre le démembrement sur toutes les terres agricoles, privée et publiques. L'enjeu est au niveau des usages de ces terres : quelles cultures, quels modèles d'exploitation, quels types de financement et de fiscalité, quels rôles pour l'Etat, etc. Lorsque les principaux acteurs de l'activité agricole sont atomisés, et sont souvent dans une logique de face à face vis-à-vis de l'administration, le statut du

sol ou celui de l'investisseur et de l'exploitant deviennent secondaires. L'organisation de l'écosystème en place est celle héritée de la période de la révolution agraire : organismes de soutiens et de vulgarisation (Instituts de formation et de recherche, appuis techniques aux exploitants, coopératives...) système de subvention (péréquation des prix, régulation...) et institutions consulaires (chambres d'agriculture). A l'observation, nous remarquons que tous ces dispositifs sont devenus obsolètes et sans effets sur la production, le rendement et la modernisation de l'agriculture. Le système des coopératives dans l'agriculture n'existe plus, alors que c'est l'un des principaux instruments d'une politique agricole. Une conférence sur la modernisation vient d'être organisée par le ministère de l'agriculture et plusieurs recommandations ont été formulées à travers les ateliers thématiques qui ont canalisé les débats. A la lecture des conclusions des ateliers, on notera une tendance forte à poser les problèmes organiques et administratifs, c'est-à-dire l'éternelle rhétorique sur les relations entre les niveaux de responsabilités et la centralisation de la décision ; en d'autres termes les relations verticales. Pourtant les vraies questions relatives à la dynamique du secteur et ses

acteurs sont d'essence horizontale. L'absence de ces relations et leur faible efficacité rendent le maillage du système agricole stérile. Ainsi les exploitants sont coupés des institutions de soutien, les instances de coordination et de régulation deviennent des coquilles vides. C'est la transformation de ce cadre institutionnel dans ses deux dimensions verticale (plus de décentralisation) et horizontale (plus de relations) qui peut rendre les écosystèmes plus dynamiques, plus réactifs, plus coopératifs et plus productifs avec des coûts de transactions moindres et des rendements plus grands. Cette transformation est celle de la gouvernance. Cette dernière a fait l'objet d'un atelier à part entière. De nombreuses recommandations ont été formulées pour améliorer la gouvernance. Il serait opportun de mettre ces recommandations au débat public ; soit à travers les tribunes institutionnelles internes au secteur (ateliers régionaux, communications à destination des exploitants, des paysans, des techniciens des services agricoles...), soit dans le cadre d'un débat public ouvert à toutes les composantes de la société. La gouvernance en milieu agricole et rural est d'une grande complexité et mérite d'être prise en charge au plan institutionnel et au plan opérationnel. La généralisation des coo-

pératives sur tous les segments de l'activité agricole est une nécessité et constitue le cœur de la gouvernance. L'agriculture saharienne n'a pas bénéficié d'un traitement à la hauteur de son importance dans la production nationale et dans l'investissement agricole. Pourtant ce segment de l'agriculture connaît actuellement un développement prodigieux et les techniques culturales sont nouvelles alors que sa forte mécanisation est réelle et ses rendements attestés. Cependant, cette agriculture n'a pas que des avantages ; des effets négatifs sont déjà observables ici et ailleurs et il faut les prendre en considération. En effet, cette nouvelle agriculture présente des caractéristiques spécifiques et des enjeux majeurs sur les plans économique (modèle de la firme et exploitation intensive des intrants industriels, défiscalisation, subventions) et écologique (usage excessif des ressources hydrique, introduction massive des produits chimiques). La durabilité et la soutenabilité de cette agriculture doivent être observées à l'aune des considérations précitées. La recherche d'un équilibre dans le cadre d'une gouvernance ouverte, responsable et inclusive est indispensable, aujourd'hui et pas demain.

Publicité

anep

المؤسسة الوطنية للإتصال، النشر والإشهار
Entreprise Nationale de Communication, édition et de Publication

-30% DURANT LE SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER
DU 30 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE

Les Editions ANEP Présentent

Avec Plus de 800 TITRES

L'ESPRIT DE NOVEMBRE À TRAVERS NOS PAGES

Palais des Expositions - Pias Maritimes Pavillon C

Anep Groupe

Les Enjeux Eco: 06/11/2025

Gratuit

ANP

Saisie de plus de 4 quintaux de kif traité en une semaine

Des tentatives d'introduction de plus de quatre (4) quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc, ont été mises en échec, alors que 81 kilogrammes de cocaïne ont été saisis lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 30 octobre au 4 novembre, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multi-

forme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 30 octobre au 04 novembre 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'ANP ont arrêté 8 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national", note le communiqué. Dans le cadre de la lutte

contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 71 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (4) quintaux et de (82) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 81 kilogrammes de cocaïne et 299023 comprimés psychotropes ont été saisis", ajoute le même source.

PRIX DE L'ONU POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES VILLES

Alger dans le top 5

Alger a reçu le Prix de l'ONU pour le développement durable dans les villes pour l'année 2025 "Shanghai Award", en reconnaissance de ses efforts en matière de développement urbain durable, indique un communiqué des services de la wilaya, précisant que la capitale algérienne figure parmi les cinq villes les plus engagées au monde en faveur du développement durable. Le Prix a été remis au chef de cabinet, Abderrahmane Rouabhi, en qualité de représentant du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, et ce, lors d'une cérémonie organisée à Bogota (Colombie), à l'occasion de la Journée mondiale des villes. Cette distinction vient "récompenser les efforts déployés par la wilaya d'Alger en matière de développement urbain durable", souligne le communiqué, ajoutant que ces efforts "lui ont

valu d'être classée, par l'ONU, parmi les villes qui avancent résolument vers l'objectif d'une capitale moderne, inclusive et durable à l'horizon 2030". Ces efforts passent par "la mise en œuvre des projets de la vision stratégique de modernisation et de développement de la capitale et les réalisations concrètes dans les domaines des infrastructures environnementales, de la transition écologique, de la gestion des risques et des catastrophes naturelles, de la préservation du patrimoine culturel, du renforcement de l'attractivité touristique, du soutien à l'innovation et à la transition numérique, et du logement décent", explique la même source. Alger a été sélectionnée parmi 85 villes de 33 pays, aux côtés de Médine (Arabie saoudite), de Bogota (Colombie), d'Espoo (Finlande) et d'Incheon (Corée du Sud), selon le communiqué.